AUTOUR de l'île

LE JOURNAL COMMUNAUTAIRE
DE L'ÎLE D'ORLÉANS

www.autourdelile.com
Volume 30 | Numéro 11 | Novembre 2026



Plus de 100 000 $ en 10 ans pour la Marche du rein de l'Île d'Orléans

© Marc Cochrane

Marc
COCHRANE

marc@autourdelile.com

Ce n'est pas le vent froid qui a ralenti les 140 personnes ayant pris part à la 10e Marche du rein de l'Île d'Orléans présentée le 17 octobre dans des rues de Sainte-Pétronille. Organisée depuis le jour 1 par l'Orléanais de Sainte-Pétronille, Jean Fiset, l'activité de financement a permis d'amasser 15 000 $ ce qui porte le total des 10 éditions à plus de 100 000 $ versés à la Fondation du rein.

Suite en page 2

La communauté au service des plus vulnérables

Pierre
GIGUÈRE

redaction@autourdelile.com

Les organismes locaux qui soutiennent les personnes vulnérables ont besoin de l'appui de la communauté. L'Association Bénévole de l'Île d'Orléans (ABIO) lance sa campagne annuelle de financement, tandis que la Société de Saint-Vincent de Paul de la paroisse de Saint-Laurent entreprend une démarche similaire, à plus petite échelle. Face à l'ampleur des besoins, la générosité et la mobilisation des insulaires sont essentielles.



© L'équipe ABIO

Suite en page 2

Suite de la une

Plus de 100 000 $ en 10 ans pour la Marche du rein de l'Île d'Orléans

« Dix ans de pas, d'espoir et de générosité pour la Marche du rein de l'Île d'Orléans. Dix ans de sourires, de courage, de petites et grandes victoires. Dix ans où notre communauté a démontré, encore et encore, qu'elle sait se rassembler pour une cause qui touche tant de familles », affirme Jean Fiset.

« En 2017, nous étions 20 marcheurs et 140 cette année », se rappelle M. Fiset, qui a subi une greffe de rein le 4 avril 2023, après cinq ans de dialyse.

Visant à sensibiliser la population au soutien à la santé rénale et à l'importance des dons d'organes, l'événement a consisté en une marche de 4 km empruntant le chemin de l'Église, le chemin du Bout-de-l'île et le chemin Royal avec comme point de départ et d'arrivée le stationnement du centre communautaire Raoul-Dandurand. Quelques pauses en cours de route ont permis d'attribuer 40 prix de participation.

Pour la 10e édition, la Marche du rein était agrémentée du quintette Résonance V de l'Ensemble vent et percussion de Québec qui offrait des prestations musicales lors des arrêts.

Deux camions de pompiers du service incendie de Saint-Pierre ont assuré la sécurité des marcheurs.

PARTOUT AU CANADA

La mission de la Fondation du rein vise à éliminer le fardeau que représente la maladie rénale par la recherche, l'éducation et le soutien, la défense des intérêts et la sensibilisation. C'est pourquoi elle appuie les 84 Marches du rein organisées au Canada, dont 22 au Québec et trois dans la région de Québec et Chaudière-Appalaches, incluant celle de l'île d'Orléans. Selon le coordonnateur Développement philanthropique de la Fondation du rein, division du Québec, Marc-André Beaulieu, au Québec, plus de 594 000 $ ont été recueillis cette année, dont 118 400 $ dans la région de Québec et Chaudière-Appalaches.

M. Beaulieu précise qu'une personne sur 10 est atteinte d'insuffisance rénale au Canada et une sur 14 au Québec. Près de 30 000 Canadiens reçoivent des traitements de dialyse et près de 20 000 vivent avec une greffe de rein fonctionnelle.

Info : rein.ca

Les marcheurs devant l'auberge La Goéliche au quai de Sainte-Pétronille.

Suite de la une

La communauté au service des plus vulnérables

L'ABIO accompagne les personnes âgées, malades, à mobilité réduite ou aux prises avec l'insécurité alimentaire dans les six municipalités de l'île d'Orléans. Grâce à l'engagement d'une cinquantaine de bénévoles et au soutien d'une équipe permanente dévouée, l'organisme offre des services essentiels et une présence humaine précieuse aux personnes vulnérables.

La mission de l'ABIO est claire : permettre aux personnes fragilisées de demeurer dans leur milieu de vie tout en recevant l'accompagnement nécessaire. L'organisme offre notamment de l'accompagnement lors de déplacements vers les établissements de santé et de services sociaux, ainsi que vers des services essentiels. Il peut aussi faciliter l'accès à des ressources communautaires ou juridiques.

Les visites d'amitié contribuent pour leur part à briser l'isolement. Elles apportent écoute, réconfort et présence, particulièrement importants durant le temps des Fêtes, une période où la solitude et les besoins particuliers peuvent s'accentuer.

L'ABIO offre également aux proches aidants un service de répit temporaire, à domicile ou à l'extérieur de celui-ci, selon les besoins de chaque famille. Ce soutien leur permet de reprendre leur souffle, tout en assurant à la personne aidée un accompagnement sécuritaire, stimulant et bienveillant.

La sécurité alimentaire est un autre volet majeur de l'action de l'ABIO. Mis en place en avril 2020 avec la CORVÉ et Moisson Québec, son service d'aide alimentaire distribue chaque mois des paniers de denrées périssables et non périssables aux résidents de l'île d'Orléans qui en ont besoin. Actuellement, de 45 à 50 familles bénéficient de ce soutien.

La popote roulante et la préparation de repas complètent cette réponse aux besoins alimentaires, notamment auprès des personnes pour qui cuisiner ou se déplacer représente un défi.

L'ABIO mène actuellement sa campagne de financement avec sa loto-voyage et un appel aux dons. Devant l'ampleur des besoins, la générosité des donateurs et l'engagement des bénévoles sont essentiels pour assurer la continuité de ses services.

À plus petite échelle, la Société de Saint-Vincent de Paul de Saint-Laurent apporte elle aussi un soutien précieux aux personnes aux prises avec l'insécurité alimentaire. Son équipe accompagne, en toute confidentialité, une dizaine de paroissiens en leur fournissant des denrées non périssables et des coupons d'achat leur permettant de se procurer des produits frais essentiels dans une épicerie de Québec. Pour poursuivre cette aide de proximité, elle sollicite votre générosité à l'occasion de certaines messes dominicales. M. Vaillancourt, l'un des responsables de l'équipe de Saint-Laurent, aime rappeler que la vie est une roue qui tourne : la personne qui tend la main à son prochain aujourd'hui sera peut-être celle qui aura besoin d'aide demain.

À l'île d'Orléans, aider la communauté se traduit donc par des gestes concrets : livrer un panier de denrées, accompagner une personne à un rendez-vous, offrir quelques heures de répit ou simplement une présence pour rompre la solitude.

Pour joindre les bénévoles de la Société de Saint-Vincent de Paul de Saint-Laurent :

Mme Solange Lavoie au 418 828-2458 ou M. Daniel Vaillancourt au 418 829-3811.

Pour en savoir plus sur la campagne de financement de l'Association Bénévole de l'Île d'Orléans, consultez le site abiorleans.ca.

L'équipe de bénévoles lors de la préparation des paniers de Noël de l'ABIO au sous-sol de Saint-Pierre.



PONT BLOQUÉ

La MRC aurait souhaité une meilleure communication

Marc COCHRANE
marc@autourdelile.com

La fermeture complète du pont de l'Île-d'Orléans durant plus de quatre heures, le 1er novembre, a soulevé des inquiétudes au sein de la population orléanaise mais aussi des visiteurs et des touristes. De longues files de voitures ont forcé les automobilistes à tester leur patience. La MRC de L'Île-d'Orléans aurait souhaité une meilleure collaboration de la part de la Sûreté du Québec (SQ) afin d'informer la population de la situation en cours.

Lors de la séance de la MRC, le 4 novembre, à Sainte-Famille, le préfet Jean Lapointe a déploré qu'aucun agent de la SQ ne l'ait contacté lorsque le pont a été fermé vers 15 h. Un accident est survenu lorsque le conducteur d'un véhicule volé a été pris en chasse par des agents de police. Il a terminé sa course en heurtant un camion qui s'est renversé, stoppant la circulation dans les deux sens, au bas de la côte du Pont.

« J'ai été appelé à 17 h par la SQ. Je ne savais même pas que le pont était fermé. Par la suite, la SQ a contacté la directrice générale de la MRC,

Chantale Cormier, pour l'aviser que la circulation en alternance allait débuter vers 19 h 30 afin qu'elle informe la population sur les réseaux sociaux », affirme M. Lapointe.

Le préfet et la présidente du comité de sécurité publique de la MRC, également mairesse de Saint-François, Lauréanne Dion, ont demandé une rencontre avec des représentants de la SQ.

Selon la porte-parole de la SQ, la sergente Béatrice Dorsainville, la SQ a procédé selon son ordre de priorité. Elle a arrêté quatre individus, deux mineurs et deux femmes de 18 ans, pour ensuite les transporter par ambulance dans un hôpital pour blessures mineures. Le conducteur de l'autre véhicule a aussi été conduit à l'hôpital et on ne craint pas pour sa vie. Par la suite, les policiers ont fermé l'accès au pont afin qu'un reconstitutionniste puisse effectuer une analyse de la scène pour enquête.

PRIORITÉS À SUIVRE

La SQ indique que lors d'événements majeurs comme celui du 1er novembre, l'ordre des priorités à suivre a été respecté par les policiers. Ce qui peut expliquer que le préfet ait été contacté deux heures après la fermeture du pont.

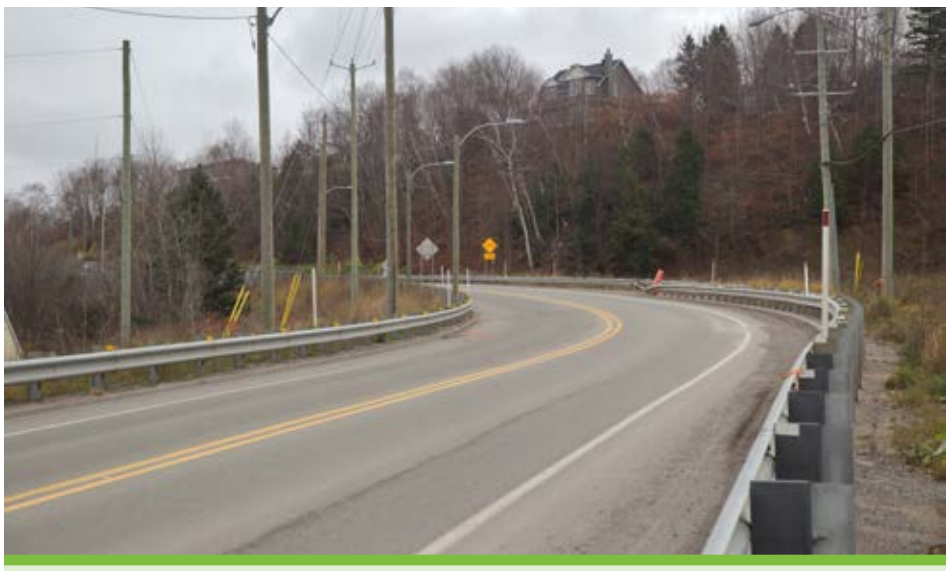
Le service de télécommunication Telmatik n'a pas été utilisé pour informer les Orléanais de la situation. À la réunion de la MRC, Chantale Cormier a expliqué qu'avec les informations dont la MRC disposait concernant une possible mise en place d'une circulation en alternance, il n'était pas justifié d'utiliser Telmatik qui est prévu pour une fermeture prolongée du pont.

Concernant la possibilité d'une urgence médicale lors de la fermeture du pont, Mme Cormier soutient que la priorité sera toujours accordée à la sécurité publique et au passage des ambulances.

« Lors d'une fermeture prolongée du pont, le débarcadère au bout du quai de Saint-Laurent pourrait servir au déplacement de véhicules d'urgence », note Mme Cormier.

BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ

Comme de nombreux visiteurs et touristes ont été cantonnés durant de longues heures sur l'île, la communauté d'affaires s'est mobilisée. Des restaurateurs ont prolongé leurs heures d'ouverture pour accommoder les automobilistes bloqués sur l'île.



Le bas de la côte du Pont a été le théâtre d'un accident de voiture après qu'un conducteur d'un véhicule volé ait heurté un camion qui s'est renversé, bloquant la circulation dans les deux sens.

© Marc Cochrane

Le chemin Royal sous la loupe du MTMD

Marc COCHRANE

marc@autourdelile.com

Pour des raisons différentes, mais toujours en lien avec la sécurité des automobilistes et des piétons, les municipalités de Sainte-Famille et de Saint-François ont demandé au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) une analyse de la situation sur le chemin Royal.

À Sainte-Famille, le conseil municipal a adopté une résolution qui sera transmise au MTMD à la suite d'une démarche entreprise par des citoyens afin que la zone où la limite de vitesse est fixée à 50 km/h soit prolongée sur le chemin Royal, à l'entrée ouest du village, des adresses 2324 au 2378, soit une distance de 700 mètres.

La directrice générale de la Municipalité de Sainte-Famille, Sylvie Beaulieu, explique que le conseil demande dans cette résolution d'évaluer les enjeux de sécurité et de circulation soulevés par les citoyens, de transmettre à la Municipalité les conclusions de son analyse et les mesures recommandées si une intervention est jugée nécessaire. Elle précise également que la demande ne présume ni de la nécessité de modifier la limite de vitesse actuelle, ni de la nature de l'intervention à privilégier.

ENJEU MAJEUR À SAINT-FRANÇOIS

À Saint-François, la problématique touche le cœur du village. Au cours des dernières années, les commerces se sont multipliés dans ce secteur où les touristes abondent en forte saison.

« Les touristes traversent à pied d'un côté à l'autre du chemin Royal pour visiter les commerces et les véhicules circulent à 50 km/h », affirme le directeur général de la Municipalité de Saint-François, Marco Langlois.

Selon ce dernier, l'enjeu de sécurité est devenu majeur, si bien que des affiches ont été installées à l'entrée de chaque côté du village pour inviter les automobilistes à la prudence : «Attention à nos enfants, conduisons avec amour ».

« Le MTMD a répondu positivement à notre demande d'analyser la circulation automobile au cœur du village, notamment dans la courbe devant l'église. Comme le MTMD reçoit plusieurs demandes en ce sens, nous sommes en attente », souligne M. Langlois en spécifiant que la partie concernée se situe entre le Camping Saint-François et l'édifice municipal.



Le cœur du village de Saint-François est envahi par les touristes lors de la belle saison.

© Municipalité de Saint-François.



Coup de cœur pour l'innovation agricole à l'île d'Orléans



Marie
BLOUIN

mblouin@autourdelile.com

Je viens de terminer le tournage de la série web/télé *L'île d'Orléans – Terre d'innovation agricole* qui vise à faire connaître les pratiques innovantes en agriculture à l'île d'Orléans. J'ai participé à la conception, à la recherche, à l'animation et à la coordination du projet, et cette expérience m'a littéralement emballée ! Voir des entrepreneurs agricoles de tous âges transformer l'agriculture tout en s'adaptant à l'environnement changeant est tout de même assez impressionnant ! J'éprouve un véritable coup de cœur pour toutes ces personnes, hommes et femmes, qui ont décidé d'y consacrer leur vie !

Car on ne s'improvise pas agriculteur ou agricultrice du jour au lendemain ! On le devient par la transmission du savoir d'une génération à l'autre, par l'expérience et l'apprentissage du métier. Toute personne qui se lance dans cette aventure doit être à l'affût des enjeux environnementaux, d'une météo d'humeur changeante, de la recherche qui se raffine en agriculture, de la technologie et des goûts qui évoluent. J'ai vu la passion briller dans leurs yeux, des visages rayonnants de fierté et des familles tissées serrées qui travaillent ensemble comme celles qu'on voit dans des films qui font rêver.

C'est un milieu agricole innovant que j'ai découvert, bien différent de celui que j'ai connu dans ma jeunesse où on cultivait moins de variétés de fruits et de légumes avec des équipements moins sophistiqués. Qui aurait cru un jour déguster un kiwi rustique à l'île d'Orléans, cueillir une pêche dans un pêcher, croquer dans une pomme créée ici et même voir des automates dans des fermes ?

L'agriculture bouge à l'île. Les pratiques aussi. On explore, on innove, on invente ! On retourne aussi à des méthodes ancestrales dans des fermes où tout se fait à la main comme dans le bon vieux temps, dans le respect total de la nature et sans pesticides. D'autres sortent des sentiers battus en cultivant des fruits sous abris ou dans des serres écologiques. Des fermes laitières se modernisent avec des robots intelligents pour rendre le travail des producteurs plus stimulant et moins exigeant et ainsi avoir une vie de famille plus équilibrée.

L'automatisation est présente ici et là dans les champs, les serres, les abris, dans les camions, les bâtiments… C'est d'ailleurs l'une des avancées technologiques qui a révolutionné le milieu agricole en donnant une plus grande liberté à l'entrepreneur agricole. Elle vient ainsi contrer en partie le manque de main-d'œuvre, même si la présence des travailleurs étrangers demeure toujours indispensable pour maintenir une agriculture vivante et prospère à l'île d'Orléans

Bref, avec ou sans relève familiale, des fermes, petites, moyennes ou de grandes dimensions, se sont réinventées pour assurer la continuité et leur survie. On en compte actuellement quelque 165 selon les données de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Sans tout vous dévoiler avant la diffusion de la première capsule web prévue en janvier 2027 sur le site de la Télé d'ICI et de MATV Québec, j'ai perçu le travail d'agriculteur comme une véritable vocation, comme si on s'engageait dans une cause nourricière et environnementale. On l'a ou pas ! Leur travail exige beaucoup de temps, de savoir-faire et… d'amour ! Faites le tour de l'île pour l'apprécier et encourager ceux et celles qui cultivent la richesse de nos terres et nous nourrissent.

*La série web/télé a été réalisée par la Télé d'ICI en collaboration avec la MRC de L'Île-d'Orléans grâce au Fonds de la région de la Capitale-Nationale.



Stéphanie et Pierre Vaillancourt de la Ferme Valupierre de Saint-Laurent font partie de la série web/télé *L'Île d'Orléans - Terre d'innovation agricole.* © Marie Blouin

ACTUALITÉS

Deux marchés de Noël pour faire le plein d'idées cadeaux à l'île

Marc
COCHRANE

marc@autourdelile.com

À l'approche des fêtes, les Orléanais pourront dénicher des idées de cadeaux puisque les marchés de Noël de Saint-Jean et de Saint-Laurent proposeront une variété de produits uniques. En l'absence du Marché de Noël de l'Île d'Orléans à l'Espace Félix-Leclerc, ces deux événements désirent contribuer à faire découvrir la grande variété d'artisans locaux.

Le 3e Marché de Noël de Saint-Jean aura lieu les 21 et 22 novembre, de 10 h à 16 h, au centre communautaire de Saint-Jean. Vingt-six artisans avec chacun leur spécialité y présenteront leurs créations. Parmi les nouveautés, on trouvera notamment du miel et des élixirs.

« Nous prévoyons un volet cuisine avec des entreprises d'ici qui proposeront leurs produits », déclare Sophie Mimeault, du comité organisateur.

Chaque exposant offrira un produit qui sera intégré à un grand panier-cadeau offert lors d'un tirage », ajoute Mme Mimeault qui s'attend à recevoir plus de 500 visiteurs lors de l'événement.

Nouvelle formule à Saint-Laurent

Présenté au cours des cinq dernières années, le Parcours artisanal et gourmand fait place à un Marché de Noël qui se tiendra les 28 et 29 novembre, de 10 h à 16 h, au gymnase de l'école de Saint-Laurent.

« Cette nouvelle formule permet de regrouper les exposants en un seul endroit et d'éviter les déplacements », mentionne l'adjointe à la direction et coordonnatrice communautaire de la Municipalité de Saint-Laurent, Véronique Auger.

Un petit rallye de Noël et une vente de livres de Noël à la bibliothèque David-Gosselin font aussi partie de la programmation. Le rallye se déroulera durant le marché sur le site (école/presbytère) pour se terminer à l'édifice municipal. Un tirage de prix de participation est aussi prévu au terme de l'événement, dimanche. Les gagnants seront contactés.

En plus de la vingtaine d'exposants, le Marché de Noël de Saint-Laurent sera agrémenté par l'illumination de l'arbre de Noël, accompagnée de chants, le 28 novembre vers 16 h 30, devant l'Espace F.-X.-Lachance.

Le Cercle des Fermières de Saint-Laurent en profitera pour présenter son exposition saisonnière en même temps à la salle municipale de Saint-Laurent.

Que ce soit à Saint-Jean ou à Saint-Laurent, l'objectif demeure le même : faire connaître les artisans d'ici dans le cadre d'un événement rassembleur.

Le père Noël sera sur place lors des deux marchés de Noël et l'entrée sera gratuite.



© Lynda Mimeault



Les marchés de Noël de Saint-Jean et de Saint-Laurent proposent de nombreux produits réalisés par des artisans locaux. © Élisabeth Dion


©Chantal Gingras


©Camille Labonté

Chambre de Commerce de l'Île d'Orléans

L'ÎLE D'ORLÉANS A LE VENT DANS LES VOILES, UNE AUTRE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA VITALITÉ !

Alors que s'achève une autre magnifique année, c'est avec beaucoup de fierté et d'optimisme que je souhaite souligner le bilan très positif qui se dégage des derniers mois pour nos entreprises orléanaises.

Et derrière les résultats, il y a quelque chose de beaucoup plus grand que des chiffres... Il y a notre monde !

Il y a toutes ces femmes et ces hommes qui se lèvent tôt, qui travaillent fort, qui prennent des risques, qui embauchent, qui investissent et qui trouvent constamment de nouvelles façons de mettre en valeur notre territoire et nos produits.

C'est à eux que je souhaite d'abord dire : Bravo !!!

Notre île est attirante parce qu'elle est belle, bien sûr. Mais je suis convaincue que les visiteurs reviennent, et que nous y vivons, surtout parce qu'elle est vraie.

À la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans, nous croyons profondément que le développement de notre territoire doit se faire en respectant cette identité, tout en permettant à nos entreprises de grandir, d'innover et de préparer l'avenir.

La nouvelle année est déjà à nos portes, 2027 est devant nous.

Poursuivons nos efforts pour prolonger la saison touristique, encourager davantage l'achat local, favoriser les collaborations entre entreprises, soutenir la relève entrepreneuriale et continuer de faire entendre la voix de nos gens d'affaires auprès des décideurs.

Parce qu'une économie locale forte ne se construit jamais seule; elle se construit lorsque nous choisissons nos entreprises, lorsque nous recommandons nos voisins, lorsque nous collaborons plutôt que de travailler chacun de notre côté. Et surtout lorsque nous sommes fiers de dire : ça va bien, car nous y travaillons ensemble !

Cette dernière année nous donne toutes les raisons d'être optimistes. Alors, continuons sur cette belle lancée. Continuons d'oser, de créer et de nous soutenir !

Notre île est exceptionnelle. À nous, collectivement, de la faire rayonner encore davantage !

Chantal Gingras
Présidente


©Chantal Gingras

Les organismes bénévoles de l'île réunis pour planifier l'avenir



Mélanie MORNEAU
redaction@autourdelile.com

Les représentants de dix-sept organismes bénévoles et des municipalités de l'île d'Orléans se sont réunis le 7 octobre dernier à l'occasion d'un forum sur le bénévolat. Le journal *Autour de l'île* y était également représenté par votre journaliste.

À l'initiative de l'Association Bénévole de l'Île d'Orléans (ABIO), un comité organisateur a mis sur pied le premier forum du genre sur l'île. Celui-ci réunissait notamment Véronique Gravel, responsable du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) à la MRC de l'Île-d'Orléans, et Maxime Couillard, organisateur communautaire au CIUSSS de la Capitale-Nationale. Cette rencontre visait à réfléchir à l'avenir du bénévolat sur l'île et à dégager des pistes de solution pour répondre aux besoins futurs des organismes.

L'animatrice de la journée, Véronique Gravel, a salué la participation des représentants présents. Elle s'est réjouie de constater que le bénévolat est bien vivant sur l'île et a souligné la diversité des organismes réunis pour l'occasion.

Dominique Loiselle, directrice générale de l'ABIO, a ensuite présenté un état de la situation à partir, notamment, des données d'un sondage mené auprès des bénévoles de l'organisme. Celui-ci révèle que 69 % des bénévoles actuellement actifs ont plus de 65 ans et que, parmi eux, 30 % ont déjà plus de 75 ans. Un constat s'impose : à l'image de la population en général, les bénévoles vieillissent. Cette réalité amène les organismes à réfléchir dès maintenant aux moyens de renouveler leurs effectifs et d'assurer la relève.

Les participants ont ensuite échangé sur les défis qu'ils rencontrent au quotidien, les besoins propres à leurs organismes et les solutions qui pourraient être mises en place. La rétention des bénévoles et la reconnaissance de leur engagement ont notamment fait partie des sujets abordés.

Parmi les pistes évoquées, il apparaît essentiel de mieux faire connaître les organismes de l'île ainsi que leurs besoins en bénévoles. L'idée de remettre aux nouveaux arrivants une trousse d'engagement citoyen, préparée avec la collaboration des municipalités, a également été soulevée.

Les échanges ont été fructueux, et les participants ont apprécié cette occasion de partager leurs expériences et leurs bons coups. Plusieurs ont d'ailleurs souhaité que ce type de rencontre soit organisé de nouveau.

Un prochain rendez-vous est prévu le 17 avril 2027. Cette fois, les bénévoles eux-mêmes seront invités à prendre la parole pour faire connaître leurs attentes, leurs besoins et leur réalité sur le terrain.

Les organisateurs souhaitent ainsi mieux comprendre ce qui motive les bénévoles à s'engager et à poursuivre leur implication, ainsi que les mesures qui pourraient faciliter leur participation au sein des organismes de l'île.

Les conclusions du forum et les prochaines actions envisagées seront communiquées aux organismes concernés. Cette démarche vise à soutenir et à faire grandir la vie bénévole orléanaise, essentielle au dynamisme de la communauté.

Des responsabilités liées aux enjeux de la circonscription pour Caroline Simard

Marc COCHRANE
marc@autourdelile.com

Lorsqu'elle a discuté avec son chef, Éric Duhaime, de ses éventuelles fonctions dans son cabinet fantôme, la députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré, Caroline Simard, a choisi des responsabilités en fonction des enjeux de sa circonscription.

Le chef du Parti conservateur du Québec lui a confié, le 30 octobre, les dossiers de l'énergie, des ressources naturelles et des forêts, du tourisme et de la condition féminine.

Celle qui a défait la députée sortante Karianne Bourassa aux élections du 5 octobre obtient aussi la responsabilité des régions de la Côte-Nord et des Laurentides à l'Assemblée nationale du Québec.

« Dans Charlevoix–Côte-de-Beaupré, on retrouve des forêts, des usines de pâtes et papiers et des scieries comme De Bois Blouin à l'île d'Orléans. Je défendrai leurs intérêts en chambre », affirme Caroline Simard.

Charlevoix, la Côte-de-Beaupré et l'île d'Orléans constituent des régions touristiques. Comme M[me] Simard a dirigé sa propre entreprise de marketing touristique durant neuf ans, elle estime être bien placée pour intervenir sur ce sujet en chambre. À cela s'ajoute son expérience comme adjointe parlementaire de l'ex-ministre du Tourisme, Julie Boulet, lorsqu'elle était députée, de 2014 à 2018.

MÊMES ENJEUX QU'EN CAMPAGNE ÉLECTORALE

M[me] Simard a confirmé au journal que ses priorités pour l'île d'Orléans demeurent les mêmes que lorsqu'elle a été interrogée par *Autour de l'île*, en campagne électorale.

« En patrimoine, j'ai défendu beaucoup de dossiers par rapport au plan de conservation qui a vu le jour en 2017. Je sais que la situation demeure problématique avec la Culture. Je suis prête à reprendre ce dossier que je maîtrise », soutient la députée native de Baie-Saint-Paul.

Pour Caroline Simard, le troisième lien représente un enjeu de sécurité important pour la mobilité, le développement économique régional et touristique.

« Ce projet reçoit une acceptation citoyenne, mais ne fera jamais l'unanimité sur l'île. Je suis à l'écoute », souligne-t-elle.

La protection des rives et de la zone agricole, la pérennité du réseau routier et des infrastructures, le défi de la mobilité, le haut taux d'émissions de gaz à effet de serre font aussi partie de ses priorités.

BUREAU DE LA DÉPUTÉE

Caroline Simard occupe le même bureau de circonscription que sa prédécesseure, Karianne Bourassa, au 10 989, boulevard Sainte-Anne, local 101, à Beaupré. L'ex-maire d'Oka, Pascal Quevillon, assume le poste de directeur de bureau.

On peut joindre la députée au 418 827-5115 ou au caroline.simard.CHCB @assnat.qc.ca.



Caroline Simard avait accueilli son chef Éric Duhaime à Beaupré durant la campagne électorale. © Marc Cochrane

RESTO DU SUD
restodusud.ca
facebook.com/restodusudio
3681, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
418 203-0993

Picard&Picard
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES
Michel Picard - Maude Picard - François Gendron
Certificat de localisation - Piquetage - Cadastre - Bornage - Projet d'implantation
Bathymétrie - Document CPTAQ ou MCC - Arpentage forestier et agricole
Membres de l'Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec
3700, boul. Sainte-Anne, Québec (Québec) G1E 3M2
Tél : 418 664-1135

Sainte-Famille, la capitale de l'Halloween à l'île

Marc
COCHRANE
marc@autourdelile.com

Le village de Sainte-Famille s'impose sans contredit comme la capitale de l'Halloween à l'île d'Orléans. Le 31 octobre, il a été envahi par des gens de tous âges qui sont venus célébrer cette fête de l'Halloween.

Les activités ont débuté vers 15 h. Les petits et les grands, arborant leur plus beau déguisement, ont sillonné le chemin Royal en frappant aux portes des résidents et des commerces, en quête de friandises. Les pompiers de la Municipalité et les policiers de la Sûreté du Québec ont assuré la sécurité des participants.

« Il s'agit d'un record de participation pour cet événement organisé depuis près de 10 ans par le comité de loisirs de Sainte-Famille et de Saint-François. Des citoyens nous ont dit avoir donné plus de 300 bonbons. On peut avancer que plus de 350 personnes y ont pris part. Des gens provenaient d'un peu partout à l'île mais aussi de Québec. En plus, 12 bénévoles du comité déguisés en différents personnages ont aussi offert des bonbons », commente Julie Hébert du comité de loisirs de Sainte-Famille et de Saint-François.

Très satisfaite du déroulement du Party de l'Halloween, M^me^ Hébert a souligné que la fête n'a pas ralenti avec les 175 convives présents au souper dans le gymnase. Une disco d'Halloween a conclu les festivités.



Une longue file a perduré durant quelques heures lors du Presbytère hanté. © Josée Pouliot



Jeunes et moins jeunes ont parcouru le chemin Royal dans le village de Sainte-Famille en quête de friandises. © Josée Pouliot

PRESBYTÈRE HANTÉ

En plus du Party d'Halloween, la Fondation François-Lamy (FFL) a présenté la 11^e^ édition de son Presbytère hanté. Pour l'occasion, la Maison de nos Aïeux a repris ses airs d'ancien presbytère pour accueillir 344 personnes avides de sucreries et de sensations fortes.

Présentée sous le thème d'*Alice au pays des merveilles*, l'activité a permis aux visiteurs de découvrir chaque pièce de l'établissement, décorée selon l'univers du célèbre film de Disney.

« La FFL organise le Presbytère hanté afin d'entretenir des liens avec les familles et la communauté de l'île. Ça leur rappelle que l'on existe et qu'en plus, ils peuvent visiter un bâtiment patrimonial qui abrite un musée », affirme la responsable de la médiation culturelle et éducative pour la FFL, Alexandra L'Espérance.

Malgré le froid qui sévissait à l'extérieur, des centaines de personnes ont fait la file durant de longues minutes afin de pouvoir relever des défis. Parmi eux, choisir la bonne porte, deviner le mot et trouver l'objet approprié pour poursuivre leur périple d'une dizaine de minutes.

Pour ceux qui ont traversé les épreuves sans coup férir, une récompense les attendait à la sortie : des bonbons, bien entendu.

Toujours à Sainte-Famille, la Maison des jeunes (MDJ) de l'Île d'Orléans avait organisé, la veille, une disco d'Halloween pour les élèves de 5^e^ et 6^e^ année à l'école primaire de l'endroit.

AILLEURS À L'ÎLE

Les festivités de l'Halloween ne se sont pas limitées à Sainte-Famille. À Saint-Pierre, les intervenants de la MDJ ont déambulé dans des rues du développement avec des bonbons. Auparavant, les jeunes pouvaient passer par le local de la MDJ pour se procurer des sucreries. Les pompiers volontaires de Saint-Pierre ont également distribué des friandises au Parc du flâneur de l'Espace Félix-Leclerc. À la bibliothèque Oscar-Ferland, un véritable pirate a raconté l'origine de son drapeau. Une chasse du coffre au trésor rempli de bonbons a suivi. Accompagnés de leur camion, les pompiers de Saint-Jean ont remis des sucreries sur le terrain de l'église. À Sainte-Pétronille, une fête d'Halloween a eu lieu le 30 octobre au parc municipal avec chasse au trésor et un concours de la plus belle citrouille.



Une équipe de quatre employés et six bénévoles a organisé le Presbytère hanté et s'est assurée de donner des frissons aux jeunes et moins jeunes. © Fondation François-Lamy



Être membre du journal *Autour de l'île,* ça vaut la peine !

Devenir membre du journal *Autour de l'île* procure certains privilèges tels que :

- recevoir sous forme PDF l'édition du mois 48 heures avant sa distribution, si vous laissez votre adresse courriel ;
- avoir le droit de vote à l'assemblée générale annuelle du journal.

Pour devenir membre, découpez le coupon-réponse et retournez-le par la poste à l'adresse suivante : 517, route des Prêtres, bureau 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 4E0. Vous pouvez aussi remplir le formulaire en ligne sur notre site internet autourdelile.com pour devenir membre.

AUTOUR de l'île

LE JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE L'ÎLE D'ORLÉANS

COUPON D'ADHÉSION

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____ Tél. : _____

Je souscris aux buts de la corporation Autour de l'île et je souhaite en être membre.

Membre (aucune cotisation exigée) Don volontaire ☐ 10 $ ☐ 20 $ ☐ 50 $ ☐ 100 $

_____ _____

Signature Date

Journal Autour de l'île, 517, route des Prêtres, bureau 115, Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans, G0A 4E0 | info@autourdelile.com

Autour de l'île et la MRC renouvellent leur entente



Laure-Marie VAYSSAIRAT
Directrice générale

La Municipalité régionale de comté (MRC) de L'Île-d'Orléans et le journal *Autour de l'île* ont conclu une nouvelle entente de partenariat d'une durée de quatre ans, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2027. Cette entente apporte deux changements importants à la collaboration entre les deux organisations.

Le premier concerne les modalités financières. La formule de contribution annuelle fixe est remplacée par un principe de paiement à l'utilisation. La MRC sera désormais facturée en fonction du nombre de pages effectivement publiées dans chaque édition.

Le deuxième changement touche la gouvernance du journal. Le conseil d'administration comptera désormais deux sièges supplémentaires réservés à des membres élus par l'assemblée générale, portant à huit le nombre de représentants issus des membres de l'organisme. Les six autres sièges demeurent réservés aux conseillers municipaux désignés par les municipalités de la MRC.

Cette nouvelle entente permet ainsi de poursuivre un partenariat important pour la diffusion de l'information.



André Gosselin et Jean Lapointe signent le protocole d'entente. ©Marc Cochrane

La Guignolée de l'île d'Orléans

DU 23 NOVEMBRE AU 11 DÉCEMBRE

Aidez-nous à offrir des paniers de Noël aux familles dans le besoin.

Denrées non périssables

Dons monétaires

Si vous ou l'un de vos proches avez besoin d'aide alimentaire, contactez-nous avant le 11 décembre.

Merci de faire la différence

CONTACTS :
418 828-1586, poste 5
jnarcisse@abiorleans.ca
abiorleans.ca/alimentaire

Points de chutes pour les denrées :
Bureaux municipaux, Écoles
Association Bénévole de l'Île d'Orléans,
Caisse Desjardins & Familiprix Extra – Danièle Ouellet

ABI Association Bénévole de l'Île d'Orléans

Une première bourse pour la judokate Lili-Ève Richaud

Marc
COCHRANE

marc@autourdelile.com

Les efforts de l'Orléanaise Lili-Ève Richaud ont été récompensés. La judokate de 14 ans de Saint-François a reçu la première bourse de sa jeune carrière, soit 1 500 $ de la Fondation Aléo.

Créée en 1985, la Fondation Aléo vise à favoriser le développement des étudiants-athlètes d'excellence de tous les horizons. Elle a octroyé plus de 25 M$ en bourses à plus de 5 000 sportifs québécois. En plus du soutien financier, les récipiendaires bénéficient d'un accompagnement à vie dans leur cheminement scolaire, sportif, professionnel et personnel, notamment pour leur orientation scolaire et leur intégration au marché du travail.

L'étudiante en 3e secondaire à l'École de La Seigneurie de Beauport a pris part à la remise des bourses, en compagnie de 44 étudiants-athlètes, le 27 octobre, à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec.

« Je suis reconnaissante à la Fondation Aléo de m'avoir choisie parmi plein d'athlètes au Québec. Je suis fière d'avoir réussi à me démarquer pour mériter cette bourse », commente Lili-Ève.

Cette somme lui permettra de couvrir une partie des frais liés au programme Sport-études et à sa participation aux compétitions. Lili-Ève apprécie d'autant plus ce coup de pouce financier que concilier sport et études lorsqu'on habite à l'extrémité est de l'île entraîne son lot de défis. L'éloignement des infrastructures sportives exige une organisation et une persévérance supplémentaires.

« Il n'y a pas d'autobus scolaire pour me rendre à La Seigneurie. Une voisine qui travaille là m'y reconduit tous les matins. Mes parents paient un autobus qui me mène de l'école au Dojo de Beauport pour les cours de judo. J'utilise aussi PLUmobile trois fois par semaine pour le retour à la maison. Lorsque j'ai des entraînements, deux fois par semaine en soirée, mes parents viennent me chercher au Dojo », explique-t-elle.



Lili-Ève Richaud a reçu sa bourse de 1 500 $ des mains du conseiller municipal à la Ville de Québec, Raphaël Lebailly, et de la directrice du développement philanthropique à la Fondation Aléo, Marie-Ève Desrochers. © Tjerk Bartlema

DES RÉSULTATS PROMETTEURS

Lili-Ève s'est illustrée en remportant l'or chez les U16 féminin 57 kg aux Championnats nationaux de l'Est, en mai 2026, à Edmundston. Elle a également décroché le bronze à l'Ontario Open, en octobre, à Toronto.

Sa plus récente médaille d'or à la Coupe Louis Page, le 25 octobre, à Jonquière, a toutefois été assombrie par une commotion cérébrale. Celle qui s'adonne au judo depuis l'âge de 6 ans va manquer le tournoi de Repentigny, les 5 et 6 décembre, une compétition de sélection pour les prochains Jeux du Canada, à Québec.

« Comme je ne pourrai pas participer à cette compétition, je vais demander une dérogation », mentionne celle qui aime aussi le judo pour ses valeurs de respect, d'entraide et d'amitié.



Un cas de grippe aviaire frappe l'île d'Orléans

Marc
COCHRANE
marc@autourdelile.com

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a confirmé qu'un cas de grippe aviaire a été détecté le 5 novembre chez un producteur de volailles de Sainte-Famille.

Afin d'empêcher la propagation de la grippe aviaire, de son vrai nom influenza aviaire, l'ACIA a déclaré, le lendemain, une ordonnance de zone de contrôle primaire. Cette zone infectée couvre un rayon de 0 à 3 km autour du lieu d'infection, où s'appliquent les contrôles les plus stricts. Une zone de restriction de 3 à 10 km a aussi été déterminée. Elle forme un périmètre périphérique servant à limiter la propagation du virus. Elle englobe les municipalités de Sainte-Famille, Saint-François, l'est de Saint-Jean et un petit secteur à l'est de Saint-Pierre.

Selon l'ACIA, des mesures strictes ont dû être appliquées à l'élevage touché, notamment l'abattage sans cruauté du troupeau infecté ainsi que le nettoyage et la désinfection des installations. L'interdiction de faire entrer ou sortir de l'exploitation des oiseaux, des produits avicoles (comme les œufs) ou des sous-produits avicoles (comme le fumier) sans avoir obtenu l'autorisation de l'ACIA fait aussi partie des mesures strictes.

MESURES PRÉVENTIVES

Lorsque la présence de cette maladie à déclaration obligatoire au Canada est soupçonnée au sein d'un troupeau de volailles, des employés de l'ACIA se rendent sur les lieux afin de lancer une enquête. L'exploitation concernée est alors mise en quarantaine afin de limiter la propagation potentielle de la maladie.

Lorsque la présence de l'influenza aviaire est confirmée, l'ACIA déploie des mesures de lutte contre la maladie. La démarche suivie comprend généralement les étapes suivantes: la restriction des déplacements (quarantaine), le prélèvement d'échantillons, l'enquête, la destruction et l'élimination des oiseaux infectés, le nettoyage et la désinfection ainsi que l'indemnisation.

Une fois le nettoyage et la désinfection terminés, l'ACIA évalue l'exploitation afin de déterminer s'il est possible de lever la quarantaine. Habituellement, la quarantaine est maintenue pendant au moins 14 jours.

VIGILANCE POUR LES ALENTOURS

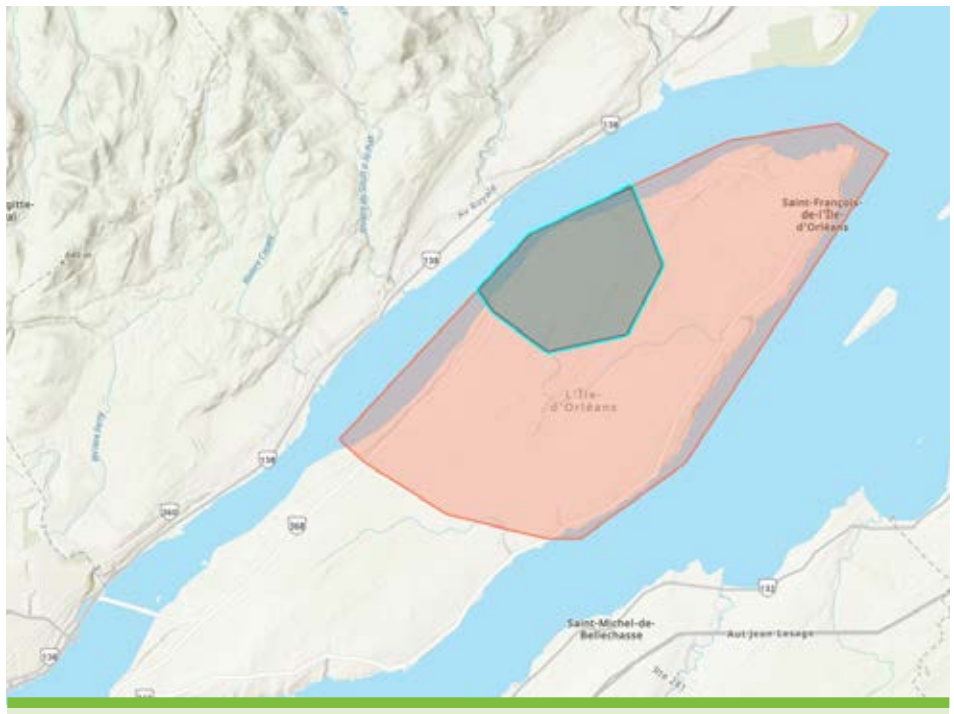
Les détenteurs de volailles dans la zone de contrôle primaire doivent observer l'état de santé des oiseaux et vérifier s'ils présentent des signes cliniques de la maladie. Ceux qui se trouvent dans la zone de restriction ne sont pas obligés de le faire. Toutefois, le relationniste du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Yohan Dallaire Boily, le recommande fortement. M. Dallaire Boily rappelle qu'il est aussi interdit de déplacer les oiseaux sans l'obtention d'un permis du MAPAQ.

« Si des symptômes de grippe aviaire sont détectés dans leur troupeau, ils doivent contacter l'ACIA pour déterminer la démarche à suivre », soutient M. Dallaire Boily.

RARE OU OCCASIONNELLE CHEZ L'HUMAIN

La grippe aviaire est une zoonose, soit une infection ou une maladie contagieuse transmise naturellement des animaux aux humains. Selon l'Organisation mondiale de la santé, elle peut, de façon rare et occasionnelle, se transmettre des animaux infectés à l'homme, mais la transmission d'humain à humain est extrêmement rare, voire inexistante.

La grippe aviaire est causée par un virus influenza transmissible via les sécrétions et les excréments des oiseaux. Aucun traitement n'est actuellement reconnu contre cette maladie.



La carte démontre la zone de contrôle primaire ZCP-350 que l'Agence canadienne d'inspection des aliments a établie à l'île d'Orléans à la suite de la détection d'un cas de grippe aviaire.

© Site Internet de l'ACIA

La directrice générale de Sainte-Pétronille conteste son congédiement

Marc
COCHRANE
marc@autourdelile.com

Après avoir été remerciée par le conseil municipal de Sainte-Pétronille, le 14 septembre, la directrice générale, Nathalie Paquet, conteste cette décision, a appris *Autour de l'île*.

M[me] Paquet disposait de 45 jours suivant la fin de son emploi pour déposer une plainte écrite auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

Lors de la séance de septembre, les élus avaient adopté une résolution afin de mettre un terme à l'emploi que M[me] Paquet occupait depuis le printemps 2023.

FACTURE D'ALCOOL REMBOURSÉE

La facture pour de l'alcool acheté lors d'un 5 à 7 des bénévoles de la bibliothèque La Ressource, en 2023, a finalement été payée par la Municipalité de Sainte-Pétronille.

Le conseil municipal en a décidé ainsi lors de la séance du 2 novembre. Dans une résolution adoptée lors de l'assemblée, le conseil municipal a autorisé le règlement à l'amiable du litige opposant la Municipalité à une des bénévoles, Denise Drapeau. Les élus ont suivi la recommandation de l'avocate mandatée par l'entremise de la Fédération québécoise des municipalités. Le conseil a accepté de verser une somme de 294,08 $ plus les intérêts applicables. L'avocate considère que les moyens de défense juridiques dont dispose la Municipalité ne présentent aucune perspective de succès. M[me] Drapeau a manifesté son accord pour parvenir à un règlement, stipule la résolution. Devenue élue municipale en 2025, Denise Drapeau a déclaré publiquement son intérêt personnel dans ce dossier et s'est abstenue de participer aux délibérations et de voter sur cette résolution.



L'innovation agricole orléanaise à la Télévision d'ici et en websérie

Marc
COCHRANE
marc@autourdelile.com

L'île d'Orléans représente un terreau fertile en innovation agricole et c'est cette réalité que la Télévision d'ici veut mettre en lumière dans le cadre d'une série web/télé intitulée *L'île d'Orléans – Terre d'innovation agricole*.

Émanant du Plan de développement de la zone agricole de la MRC de L'Île-d'Orléans, les cinq émissions de 30 minutes, soit deux capsules par émission, seront diffusées dès janvier 2027 sur les ondes de la Télévision d'ici et de MAtv Québec, chaînes 9 ou 609, câble Vidéotron. La série de 10 capsules web, d'une durée de 8 à 12 minutes chacune, sera par la suite présentée sur les sites Internet et les pages Facebook de la Télévision d'ici et de la MRC de L'Île-d'Orléans.

« Grâce au financement du Fonds de la région de la Capitale-Nationale, cette initiative permettra de favoriser le partage d'expertises entre producteurs agricoles, d'encourager l'adhésion à de nouvelles pratiques et de valoriser le dynamisme agricole à l'île d'Orléans », commente Julie Goudreault, conseillère aux entreprises de la MRC de L'Île-d'Orléans.



Une des fermes qui a participé à la série *L'île d'Orléans – Terre d'innovation agricole*, la Ferme Belhorizon avec Bruno, Henri et Bernard Blouin. © Marie Blouin

« La MRC nous a sollicités pour produire une série d'émissions sur le monde agricole à l'île d'Orléans. Nous avons été flattés qu'elle reconnaisse notre expertise dans ce type de production, mais aussi notre capacité à atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés », affirme Noël Asselin, président du conseil d'administration de la Télévision d'ici et résident de Saint-Pierre, qui a agi à titre de chargé de projet.

Animatrice bénévole à la Télévision d'ici et rédactrice bénévole d'*Autour de l'île*, l'Orléanaise d'origine Marie Blouin a assuré la conception, la recherche et l'animation de l'émission.

« J'ai été impressionnée par l'enthousiasme des agriculteurs à nous recevoir et à nous parler de leur travail. Ils ont à cœur d'innover et de développer des produits de qualité », déclare M^me^ Blouin.

Emmanuel Cerrone, caméraman et réalisateur, ainsi qu'Alain Tremblay, monteur et responsable de la mise en ondes et du pilotage du drone, complètent l'équipe de production.

L'horaire de diffusion sera dévoilé en janvier 2027 lors du bulletin d'actualité *1 heure d'ici* et via la page Facebook de la Télévision d'ici : *Les gens de Côte-de-Beaupré/Île d'Orléans*.

Les 10 capsules

- *La pomme Orléans*, aux Vergers Turcotte
- *Le kiwi rustique*, à la Ferme Picard
- *La ferme robotisée*, à la Ferme Belhorizon
- *L'agriculteur transformateur*, à la Ferme François Blouin
- *L'épatante patate*, à la Ferme Valupierre
- *Une serre de l'avenir*, au Jardin des artisans
- *Des fruits bios*, à la Ferme Marianne et Marion
- *Un sol en santé, une vigne de qualité*, au Vignoble Sainte-Pétronille
- *De grandes solutions pour les petits fruits*, à la Ferme Onésime Pouliot
- *La ferme réinventée*, chez Gaspar



Un concert de Noël hors de l'ordinaire



Pierre GIGUÈRE

redaction@autourdelile.com

La douceur de la harpe de Johanne McInnis et la puissance de la voix du baryton Denis Perron se conjugueront le 5 décembre prochain à l'église de Sainte-Pétronille, lors d'un concert consacré aux chants traditionnels de Noël. Reconnu pour son acoustique remarquable, ce lieu accueillera la rencontre de deux univers musicaux différents : les fragrances jazz et les traditions celtiques de la harpiste, ainsi que le chant lyrique du baryton.

Née à Charlesbourg, Johanne McInnis a grandi au contact de la scène artistique québécoise. Elle a découvert sa passion pour la harpe lors d'un séjour à l'île des Monts Déserts, aux États-Unis. Après des études musicales au Québec, en France et en Ontario, elle s'est produite dans des cafés universitaires au Canada et en Europe, ainsi qu'au Château Frontenac à titre de soliste. Depuis, elle fait résonner les sonorités de sa harpe sur les grandes scènes d'ici et d'ailleurs. Ses voyages ont contribué à façonner son approche musicale, marquée notamment par les sonorités celtiques.

Si Johanne McInnis a découvert la harpe au cours d'un voyage, Denis Perron a fait ses premiers pas dans le chant à l'église de sa paroisse. Le concert de Noël réunira ainsi deux artistes aux cheminements distincts autour d'une même collaboration musicale.

Originaire de Saint-Marc-des-Carrières, Denis Perron chante depuis sa tendre enfance. Encouragé par sa famille, il a commencé à chanter lors des célébrations dominicales, puis a poursuivi son parcours au sein de la chorale et comme soliste. Ce baryton autodidacte est notamment reconnu pour son interprétation de *Minuit, chrétiens* lors des messes célébrant Noël. Depuis quelques années, il prête également sa voix aux hymnes nationaux canadien et américain lors des matchs de baseball à domicile des Capitales de Québec, au Stade Canac.

En réunissant leurs expériences musicales, Johanne McInnis et Denis Perron proposent un concert sous le signe des traditions de Noël, invitant le public à entrer dans l'ambiance du temps des Fêtes. Au programme, outre *Minuit, chrétiens*, le public pourra entendre et fredonner de grands classiques, dont *Ave Maria* et le célèbre *Panis Angelicus*, popularisé par Luciano Pavarotti.

Réservations au www.harpwellnessfest.ca ou au 418 326-1516.

L'Argentenay en bleu et en douceur



Josée POULIOT

redaction@autourdelile.com

Par une magnifique journée d'automne, la Maison de nos Aïeux accueillait, le 18 octobre dernier, le vernissage de l'exposition temporaire *Argentenay*, présentée jusqu'au 20 juin 2027.

Cette exposition réunit 29 tableaux de l'artiste-peintre orléanaise Mélanie Lemelin. Résidente d'Argentenay, elle présente pour la première fois une exposition solo sur l'île d'Orléans, un lieu qui lui est particulièrement cher.

Fille de la peintre Marie-Denise Lemelin, elle est aussi bien connue de plusieurs insulaires pour son travail au Salon Coiff-O-Coin avec ses doigts de fée. Mélanie Lemelin dévoile ici une démarche artistique profondément enracinée dans son attachement au territoire. Membre du regroupement BLEU, elle dessine et peint depuis son jeune âge. Après des études en métiers d'art, plus précisément en joaillerie, puis une formation en arts abstraits, elle a développé un langage artistique personnel inspiré de la nature qui l'entoure.

Aujourd'hui revenue à ses racines à Argentenay, l'artiste qualifie cette période de sa vie de véritable renaissance. Cette redécouverte de son milieu se reflète dans ses œuvres, où paysages, couleurs et mouvements évoquent avec sensibilité la richesse du territoire de la pointe de l'Argentenay.

Lors du vernissage, Raphaël Boivin-Fournier, directeur général de la Fondation François-Lamy, a souligné l'importance de cette collaboration : « On est toujours fiers, à la Fondation François-Lamy, de pouvoir contribuer à faire rayonner les artistes locaux. Cette exposition, que nous avons coconstruite avec Mélanie, représente bien notre mission de faire découvrir l'île, son patrimoine et ses paysages de toutes les manières possibles. »

Les visiteurs présents ont accueilli l'exposition avec enthousiasme. Plusieurs ont confié découvrir l'artiste pour la première fois. Les bleus lumineux qui traversent plusieurs œuvres, le mouvement qui s'en dégage ainsi que leur caractère vivant ont particulièrement retenu l'attention. Les mots *sérénité*, *calme* et *douceur* revenaient d'ailleurs fréquemment dans les conversations.

Comme l'a souligné le philosophe John Dewey, l'œuvre d'art naît de l'expérience de son créateur. La douceur qui caractérise les tableaux de Mélanie Lemelin laisse ainsi entrevoir sa sensibilité et le regard bienveillant qu'elle porte sur le monde qui l'entoure.

Il est possible de découvrir ces magnifiques bleus qui habitent l'exposition *Argentenay* jusqu'au 5 décembre 2026. Le musée fermera temporairement ses portes jusqu'au 8 février 2027. À sa réouverture, il accueillera les visiteurs selon son horaire régulier, du lundi au samedi, de 10 h à 16 h. L'exposition, rendue possible grâce aux revenus autonomes de la Fondation François-Lamy, se poursuivra alors jusqu'au 20 juin 2027.



L'artiste Mélanie Lemelin dévoile dans cette exposition une démarche artistique profondément enracinée dans son attachement au territoire.

© Josée Pouliot



La poésie s'invite à la Maison Drouin

Josée
POULIOT

redaction@autourdelile.com

L'activité *Poètes pas disparu·e·s*, s'est tenue le vendredi 16 octobre en soirée dans le cadre de la programmation des *Nuits mystérieuses* et financée par le Regroupement culturel de l'Île d'Orléans, représenté pour l'occasion par Dominique Leblanc.

Organisée par la Fondation François-Lamy sous la présidence de son directeur général, Raphaël Boivin-Fournier, cette soirée se tenait pour la première fois à la Maison Drouin. Celui-ci s'est dit très heureux d'avoir pu concrétiser cette activité en collaboration avec la MRC de L'Île-d'Orléans. Il soulignait également le caractère unique de cette occasion de faire découvrir la maison dans une atmosphère aussi évocatrice. La fraîcheur automnale et le temps gris ont ajouté à l'atmosphère particulière de la soirée, accentuant l'impression de faire un véritable voyage dans le temps.

Dès leur arrivée, les participants étaient plongés dans l'univers de la soirée. Accueillis par la douce chaleur du feu de l'âtre et accompagnés par les musiciens William Foy et Vincent Dorion, au violon et au violoncelle, interprétant des œuvres de Vivaldi, les invités étaient conviés à ralentir le pas et à se laisser porter par le moment. Tous les éléments étaient réunis pour une rencontre littéraire placée sous le thème *Les poètes disparu·e·s cherchent l'ombre*.

Dans la petite pièce simplement éclairée, les participants prenaient place sur des chaises d'époque posées sur les planchers craquants de cette maison tricentenaire. Malgré la fraîcheur automnale qui se faisait sentir, la chaleur humaine et le partage des mots ont rapidement réchauffé l'atmosphère. Le chocolat chaud offert aux participants ajoutait lui aussi au réconfort de la soirée.

Pendant les lectures, l'artiste multidisciplinaire Jacynthe Bergeron, de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, réalisait de délicates illustrations inspirées des textes récités. En fin de soirée, les participants étaient invités à repartir avec l'une de ces œuvres, un souvenir tangible de ce moment de création collective.

La première partie du récital a été assurée par Michel Blouin, Annie Labranche, Alexandra L'Espérance et Raphaël Boivin-Fournier, qui ont prêté leur voix à des textes d'auteurs marquants tels que Réjean Ducharme avec *L'Avalée des avalés*, Mary Shelley avec *Frankenstein*, ainsi qu'Anne Hébert avec le poème *Je suis la terre et l'eau* et Philippe Aubert de Gaspé avec *La Corriveau.*

La seconde partie prenait la forme d'un micro ouvert, où chacun était libre de partager ses propres créations.

Plusieurs personnes ont saisi cette occasion pour offrir des textes tour à tour touchants, surprenants et inspirants. Faute d'avoir préparé quelques vers, je me permets de résumer cette soirée en une simple phrase :

« Dans cette maison tricentenaire aux murs de chaux et aux planchers craquants, la poésie a trouvé refuge le temps d'une soirée aussi chaleureuse que mémorable. »

Parmi la vingtaine de participants réunis pour l'occasion, plusieurs ont exprimé leur gratitude pour ce précieux moment de partage et de création, tout en espérant voir se renouveler une telle expérience.

Si les poètes n'étaient pas disparus ce soir-là, la Maison Drouin, elle, leur avait prêté sa mémoire. Le temps de quelques heures, patrimoine, musique et poésie se sont unis pour offrir une parenthèse hors du temps. Pour ma part, il ne me reste plus qu'à rédiger quelques vers afin d'être prête pour les prochains récitals qui prendront vie ailleurs sur l'île, dans de nouveaux lieux empreints d'histoire.



Michel Blouin a donné vie à un extrait de *L'Avalée des avalés* de Réjean Ducharme © Maude Villeneuve



La bonne tire de la Sainte-Catherine



Gilles
GALLICHAN
ggallichan@autourdelile.com

Rares sont les traditions québécoises qui ont traversé les siècles. L'une d'elles s'est presque maintenue jusqu'à nos jours, il s'agit de la tire dégustée le 25 novembre pour célébrer la Sainte-Catherine et les premières neiges hivernales.

On attribue à Marguerite Bourgeoys (1620-1700) l'invention de cette friandise à base de sucre et de mélasse qui aurait fait les délices de ses petites élèves, mais aucun document n'atteste cette origine de la tire de la Sainte-Catherine.

Chose certaine, on célébrait sainte Catherine et sa tire en Nouvelle-France et au Bas-Canada. Les anciens disaient qu'une Sainte-Catherine privée de sa tire, ce serait comme faire maigre et jeûne à Pâques. D'ailleurs, on retrouve la recette de la tire de la Sainte-Catherine dans les plus anciennes éditions de la *Cuisine raisonnée,* des Dames de la Congrégation. On peut supposer que cette tradition, bien enracinée, s'est imposée très tôt à l'île d'Orléans où les sœurs de Marguerite Bourgeoys étaient présentes dès le 17e siècle.

Les journaux des 19e et 20e siècles soulignent la permanence de cette pratique dans les écoles et les familles. On la qualifiait même « d'aimable coutume nationale ». Elle soulignait, dans la gaieté, le début de la saison froide dans la vallée du Saint-Laurent et coïncidait souvent avec la première tempête de l'hiver.

De plus, à notre sainte Catherine, patronne des jeunes filles, on associait les femmes célibataires qui, au Moyen Âge, dit-on, portaient un chapeau jaune ou vert après l'âge de 25 ans, d'où viendrait l'expression « coiffer sainte Catherine ». On raconte aussi que dans les provinces françaises, l'aînée non mariée des couturières ou des midinettes déposait une coiffe de dentelle sur la statue de la sainte. Mais sainte Catherine était également la patronne des philosophes et des savants, car elle était reconnue comme une femme de grande culture.



La Sainte-Catherine autrefois, dessin d'Edmond-Joseph Massicotte. Domaine public

Or, l'histoire de sainte Catherine d'Alexandrie, une martyre chrétienne du 4e siècle, est entourée de légendes et de mystères qui mettent en doute l'historicité du personnage. C'est pourquoi l'Église catholique l'a retirée de son martyrologe en 1969. Dès lors, la fête a perdu son caractère religieux et sacré et, peu à peu, avec elle, la célébration joyeuse des premières neiges s'est estompée au Québec.

Quant à la distribution de la traditionnelle tire aux enfants, elle s'est intégrée à la collecte des bonbons à l'Halloween, le 31 octobre, devenue la grande fête populaire de l'automne.

CURIOSITÉS DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Le Parc-des-Ancêtres de Sainte-Famille



Pierre
LAHOUD
plahoud@autourdelile.com

Au Québec, rares sont les cœurs de village qui ont échappé aux transformations imposées par l'automobile. Jadis, ces lieux s'intégraient parfaitement à leur environnement : un couvert végétal généreux encadrait l'église, le presbytère et le cimetière, et une véritable harmonie unissait les bâtiments à l'ensemble institutionnel.

Au milieu du 20e siècle, alors que la pratique religieuse demeure très forte, on cherche à faciliter l'accès à l'église en aménageant des stationnements. S'amorce alors une vaste entreprise de destruction d'un milieu de vie harmonieux. On abat les arbres, on arrache fleurs et bosquets, et l'on étend une immense mer d'asphalte autour du temple. Bref, on efface l'esprit du lieu, ce qui faisait de l'enclos paroissial le cœur de la communauté.

C'est pour remédier à cette situation que la Municipalité de Sainte-Famille et la Fondation François-Lamy ont aménagé, en 2001, un parc dédié aux premiers occupants venus de France, dans le cadre d'un réaménagement plus large du noyau paroissial. Le choix du site n'avait rien d'anodin : Sainte-Famille est la plus ancienne paroisse de l'île d'Orléans, et son église, avec sa façade à trois clochers, compte parmi les joyaux de l'architecture religieuse du Régime français.

L'idée était de créer un lieu de détente, de contemplation et de commémoration, afin de permettre aux visiteurs comme aux résidents de parcourir à pied le cœur du village, de le redécouvrir et de se l'approprier.

Pour le monument principal, la Fondation a fait appel au forgeron Guy Bell, qui a réalisé une admirable sculpture évoquant les familles souches. Le fer forgé, matériau d'artisan par excellence, rappelle le savoir-faire de ces pionniers qui ont défriché les terres de l'île.

Le parc met également en valeur plusieurs espèces végétales indigènes, ainsi que de nombreux monuments commémoratifs rendant hommage aux quelque 300 familles souches de l'île. Pour les milliers de descendants dispersés en Amérique du Nord, le lieu est devenu un point de ralliement, une sorte de pèlerinage aux sources.

Vingt-cinq ans après sa création, le Parc-des-Ancêtres démontre qu'il est possible de réparer les erreurs du passé et de redonner à un cœur de village sa dignité. Un exemple dont bien d'autres municipalités québécoises gagneraient à s'inspirer.



La Fondation François-Lamy (FFL) a célébré les 25 ans du Parc-des-Ancêtres, à l'occasion d'une journée festive le 30 août dernier. © Pierre Lahoud

Musiqu'Art et Culture : pour divertir les insulaires

Julia GAGNÉ-BERNARD
Marc COCHRANE

Fondé en 2010 par Hélène Audet et Normand Robitaille, l'organisme Musiqu'Art et Culture a pour mission de divertir les résidents de l'île et de leur faire découvrir la richesse de la culture musicale. Chaque été, il propose une programmation variée de spectacles qui rassemble la communauté.

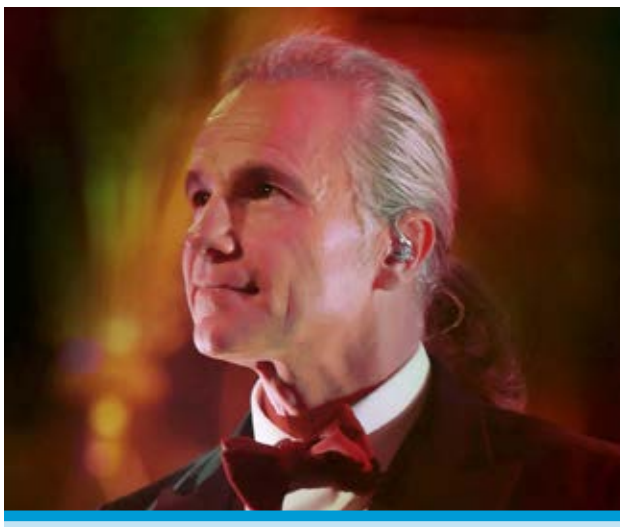
« On a eu la chance d'accueillir Bleu Jeans Bleu, Éric Lapointe, Marjo, Manny Jr and the Cyclones. Des spectacles en hommage aux Beatles et à Elton John ont aussi eu lieu », raconte avec fierté M. Robitaille.

Même si des bénévoles apportent parfois leur aide, M^me^ Audet et M. Robitaille assument seuls la majorité des activités.

« On aime faire ce qu'on fait. Pour nous, il est important que les résidents de l'île découvrent des artistes et s'amusent. On est heureux d'aider la communauté et de faire rayonner la culture et les arts », mentionne Normand Robitaille.

Un rendez-vous intime avec Bruno Pelletier

Grâce à Musiqu'Art et Culture, en collaboration avec les Productions Casana, l'interprète de Gringoire dans la comédie musicale *Notre-Dame de Paris,* le chanteur Bruno Pelletier, présentera son concert de Noël le samedi 28 novembre, à 19 h 30, à l'église de Saint-Laurent. Il sera accompagné de son quatuor piano-cordes.



Le spectacle de Bruno Pelletier à l'église de Saint -Laurent le 28 novembre, affiche complet. © Zinc Productions

Les bonnes idées DU MOMENT

1 Viennoiserie
Boulangerie Blouin
2541, ch. Royal, Sainte-Famille G0A 3P0
418 829-2590 | boulangerieblouin.com

2 Comptoir boucherie
Buffet Maison 360°
995, route Prévost, Saint-Pierre G0A 4E0
418 828-2287 | buffetmaison.com

3 Le Café Lutin
Café la Maison Smith
8700, ch. Royal, Sainte-Pétronille
418 828-0598 | smithcafe.com

4 Bouquet de marguerites
Chocolaterie de l'Île d'Orléans
8330, chemin Royal, Sainte-Pétronille G0A 4C0
418 828-2252 | chocolaterieorleans.com

5 Pâtes de fruits
La Nougaterie Québec
1367, ch. Royal, Saint-Pierre G0A 4E0
418 991-0889 | nougateriequebec.com

6 *Le Québec vu du ciel - 25^e^ anniversaire*, de Pierre Lahoud
Les Éditions de l'Homme
editionshomme.groupelivre.com

7 Le coffret de l'île
La Fudgerie
1025, route Prévost, Saint-Pierre G0A 4E0
418 622-9595 | www.lafudgerie.com

8 Calendrier de l'Avent gourmand
Balluchon Gourmet
www.balluchongourmet.ca

















Sortir à l'île

21 et 22 NOVEMBRE
10 h à 16 h

Marché de Noël de Saint-Jean

Une vingtaine d'artisans exposent leurs produits. Occasion idéale pour trouver des cadeaux originaux à offrir pour les Fêtes.
- Entrée gratuite

Centre communautaire de Saint-Jean
10, ch. des Côtes, Saint-Jean

28 et 29 NOVEMBRE
10 h à 16 h

Marché de Noël de Saint-Laurent

L'exposition du Cercle des fermières de Saint-Laurent se tiendra à la salle municipale, tandis qu'une vingtaine d'artisans présenteront leurs produits au gymnase de l'école. Créations artisanales uniques et des douceurs maison. Rallye de Noël de l'école à la salle municipale
- Vente de livres à la bibliothèque David-Gosselin
- Illumination de l'arbre de Noël avec chant, le 28 novembre, vers 16 h 30, devant l'Espace F.-X.-Lachance
- Entrée gratuite

Gymnase de l'école de Saint-Laurent
6981, ch. Royal, Saint-Laurent

Salle municipale de Saint-Laurent
6822, ch. Royal, Saint-Laurent

21 au 28 NOVEMBRE
10 h à 16 h

Portes ouvertes à la Maison de nos Aïeux

Dans le cadre de la Semaine de la généalogie, le musée propose des portes ouvertes afin de renseigner les visiteurs sur la généalogie.
- Entrée gratuite

Maison de nos Aïeux
2485, ch. Royal, Sainte-Famille
418 829-0330

fondationfrancoislamy.com

28 NOVEMBRE
11 h à 12 h

Conférence sur le pont de l'Île-d'Orléans

Présentée par Raphaël Boivin-Fournier.
Suivra un documentaire de Claude Verret et Yves Simoneau, intitulé *Le pont de l'Île d'Orléans*.
- Entrée gratuite

Maison de nos Aïeux
2485, ch. Royal, Sainte-Famille
418 829-0330

fondationfrancoislamy.com

3 DÉCEMBRE
19 h 30

Parcours du créateur de film d'animation

Francis Desharnais, gagnant du Prix Jeune public au Festival des films d'animation d'Annecy pour son film *Le Grand Party annuel des créatures de la Lune*, parlera de son parcours de réalisateur en cinéma d'animation.
- Gratuit pour les membres de la SMVIO
- 5 $ pour les non-membres

Salle du conseil municipal
3, ch. de l'Église, Sainte-Pétronille

ccrobertmartel.com

5 DÉCEMBRE
19 h 30

Denis Perron chante Noël

Accompagné de la harpiste Johanne McInnis.
- 25 $ en prévente,
- 35 $ à l'entrée
- Réservation : 418 326-1516, harpewellnessfest.ca

Église de Sainte-Pétronille.
21, ch. de l'Église, Sainte-Pétronille

10 DÉCEMBRE
20 h

Johanne Blouin chante Noël

Voix et piano. Pour l'occasion, la salle sera transformée en cabaret avec une ambiance plus intime.
- Billets : 95 $, taxes et frais inclus
- Réservation : felixleclerc.com/spectacles

Espace Félix-Leclerc
1214, ch. Royal, Saint-Pierre

12 DÉCEMBRE
14 h

Party de Noël des Atomes Danse Country Pop.

- Coût : 10 $

Gymnase de Sainte-Famille
2476, ch. Royal, Sainte-Famille

Consultez la section
Calendrier des événements
autourdelile.com

12 DÉCEMBRE
19 h

Spectacle *Noël avec Les Voizelles*

Chœur de femmes de l'île d'Orléans sous la direction artistique d'Angelina Lynne et la participation de Mireille Soucy, collaboratrice-pianiste, Marie Jobin, violoniste, Clara Gilbert, hautboïste et Nicolas Gagnon, trompettiste.
- Billets : 25 $, 12 ans et moins gratuits
- En vente sur Zeffy, à la Municipalité de Saint-Jean et à l'entrée
- Apportez vos denrées et cadeaux emballés. L'ABIO va les distribuer.

Église de Saint-Jean
4623, ch. Royal, Saint-Jean

20 DÉCEMBRE
10 h 30 à 12 h

Conte de Noël et bricolage

Petits et grands sont invités à un avant-midi avec la conteuse Sarah Paquin. L'activité sera suivie d'un petit atelier de fabrication de cartes de Noël.
- Gratuit
- Biscuits et chocolats chauds offerts

Maison de nos Aïeux
2485, ch. Royal, Sainte-Famille
418 829-0330

23 DÉCEMBRE
11 h 30 à 14 h 30

La Grande Table de Noël

L'Association Bénévole de l'île d'Orléans (ABIO), le Club FADOQ, le Cercle des fermières et des bénévoles de la communauté invitent les personnes seules de l'île d'Orléans à partager un moment chaleureux pour Noël.
- Accueil en musique
- Repas traditionnel du réveillon
- Chansons et surprises
- Transport aller-retour offert par nos bénévoles
- Activité gratuite

Inscription avant le 1er décembre : ABIO 418 828-1586, poste 9, smasson@abiorleans.ca.

Salle communautaire de Saint-Jean
8, ch. des Côtes, Saint-Jean

Horaire des messes du 1er décembre 2026 au 3 janvier 2027

SAINTE-FAMILLE

- Dimanche 6 décembre 9 h — Marie-Paule Turcotte et Lucien Blouin par leurs enfants et petits-enfants.
- Dimanche 20 décembre 9 h — Laurette Paradis et Ernest Létourneau par Yves Létourneau.
- Jeudi 24 décembre 20 h — Lise Asselin par Danielle Asselin.
- Dimanche 3 janvier 9 h — Messe anniversaire de Micheline Bonsaint.

SAINT-JEAN

- Dimanche 6 décembre 11 h — Guy Fortier, Louisiana Morency et Gérard Fortier par Martine et Guy Vaillancourt ainsi que Henriette Lévesque Lachance par Lucie Roy.
- Dimanche 20 décembre 11 h — Raymond Létourneau par la succession ainsi que Conrad Ménard par sa sœur Yolande.
- Jeudi 24 décembre 17 h — Raymond-Marie Blouin par Paula Lachance.
- Vendredi 1er janvier 11 h — Mario et Jules Simard par Lucille et les enfants.
- Dimanche 3 janvier 11 h — Marie-Marthe Gosselin par ses enfants.

SAINT-PIERRE

- Jeudi 3 décembre 16 h — Madeleine Grenier Rodrigue par la succession.
- Samedi 5 décembre 16 h — Yvan Létourneau par son épouse Micheline et ses enfants Robert, Hélène et Vincent et Louis Vézina par la famille.
- Jeudi 10 décembre 16 h — Jean-Louis Asselin par la succession.
- Jeudi 17 décembre 16 h — Rachel Demers par la succession.
- Samedi 19 décembre 16 h — Simone et Joseph-Arthur Leclerc par leurs enfants.
- Jeudi 24 décembre 16 h — Annette Gosselin-Jalbert par Richard Jalbert.
- Vendredi 25 décembre 10 h 30 — 2e anniversaire Gratia Deblois et 31e anniversaire Clément Dion par Johanne et Alain.
- Jeudi 31 décembre 16 h — Liliane Tailleur par Claudette et Georges Vézina.
- Samedi 2 janvier 16 h — Denise Drouin Ferland par Famille Benoît Drouin et Famille Raynald Gosselin.

SAINT-FRANÇOIS

- Samedi 12 décembre 16 h — André Gosselin par Dominique et Dominic Gosselin et 2e anniversaire Joseph Lapointe par son fils Jacques.
- Jeudi 24 décembre 22 h — Jean-Luc Gosselin par Nicole Gosselin et René Hébert.
- Samedi 26 décembre 16 h — Pas de messe.
- Vendredi 1er janvier 11 h — Françoise Lemelin Giguère par sa fille Hélène.

SAINTE-PÉTRONILLE

- Dimanche 13 décembre 11 h — Lucie Desjardins et Famille Desjardins par Lucia, Mario et Gérard
- Jeudi 24 décembre 21 h — Louise Poulin-Lamontagne par son époux Clément et ses fils Jean-François et Jean-Frédéric.
- Dimanche 27 décembre 11 h — Réal Émond par Pauline Émond.

SAINT-LAURENT

- Dimanche 13 décembre 9 h — Alice et Adolphe Guérard par leurs enfants ainsi que 2e anniversaire Johanne Tanguay Picard par son époux René Picard.
- Jeudi 24 décembre 19 h — Rolande Dufour par la succession.
- Dimanche 27 décembre 9 h — Christian Carbonneau par Ginette Huot et Jocelyn Hébert.
- Vendredi 1er janvier 9 h — Rose-Anne Pageau par Denis Thivierge.

Réjeanne Rousseau
Paroisse Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans





Le Manoir Mauvide-Genest bat des records pour la saison 2026

Le Manoir Mauvide-Genest a clôturé sa saison touristique le 18 octobre, au terme d'un été marqué par la présence de nombreux visiteurs, des activités de médiation culturelle diversifiées et un achalandage supérieur à celui des années précédentes.

Au total, ce sont près de 5 000 personnes qui ont franchi les portes du Manoir au cours de ses quatre mois d'activités, dont 1 130 visiteurs provenant de groupes organisés. Ceci sans compter les centaines de personnes qui ont profité de son jardin de lin et du parc avec ses nouvelles tables et bancs aux abords du fleuve.

Dès le mois de juin, le Manoir s'est animé en accueillant une centaine de personnes lors de l'événement Fleuve Aventure. Différents événements ont par la suite eu lieu, notamment dans le cadre de la Semaine culturelle des insulaires, des Fêtes de la Nouvelle-France, du Mois de l'archéologie et des Nuits mystérieuses de l'île tenues par la MRC de L'Île-d'Orléans.

Les visiteurs de la région, les insulaires tout comme les touristes de passage, ont pu découvrir ce lieu emblématique de notre patrimoine et se familiariser avec l'histoire de l'île d'Orléans et de ses habitants.

Merci à tous nos visiteurs, à nos bénévoles, aux membres et partenaires, ainsi qu'aux membres de notre équipe qui ont contribué au succès de cette saison.

Alors que le Manoir ferme ses portes pour la période hivernale, l'équipe prépare déjà la saison 2027. Il reste quelques événements privés qui se tiendront au Manoir au cours des prochains mois.

Au plaisir de vous retrouver en 2027 !

LA MAGIE DE NOËL S'INVITE AU MANOIR MAUVIDE-GENEST !

Dans le cadre du projet d'illumination de Noël de la Municipalité de Saint-Jean, le Manoir Mauvide-Genest aura de nouveau le plaisir d'être le premier lieu à s'illuminer pour lancer les festivités.

Les insulaires et visiteurs sont invités à venir célébrer l'événement le dimanche 29 novembre, de 16 h 30 à 18 h, dans une ambiance chaleureuse et féerique. Au programme : contes pour les jeunes, chocolat chaud, surprises et illuminations de Noël. Le maire de Saint-Jean, M. Jean Lapointe, sera présent pour faire une annonce spéciale !

Une belle occasion de se retrouver en famille et de partager ensemble la magie du temps des Fêtes. Bienvenue à tous !

MARDI, JE DONNE : UN GESTE CONCRET POUR SOUTENIR LE MANOIR MAUVIDE-GENEST !

À l'occasion de la campagne mondiale *Mardi, je donne,* qui se tient le 1er décembre, les citoyens sont invités à poser un geste de générosité pour soutenir le Manoir Mauvide-Genest. Chaque don, petit ou grand, contribue à la préservation de notre joyau patrimonial de l'île d'Orléans, à la transmission de notre histoire et au développement de nos activités culturelles. Votre soutien fait une réelle différence et aide à poursuivre la mission du Manoir auprès des générations actuelles et futures.

Ensemble, gardons notre patrimoine vivant !

Colette Martin
Directrice générale

PAROISSE SAINTE-FAMILLE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Un temps de reconnaissance pour les bénévoles des communautés chrétiennes de l'île d'Orléans

Le 6 novembre dernier, au sous-sol de l'église de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, avait lieu le traditionnel souper des bénévoles de la paroisse Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans. À cette occasion, des représentants des six communautés chrétiennes de l'île se sont réunis autour d'un repas pour fraterniser. Ils étaient accompagnés de membres de l'équipe de pastorale.

L'abbé Robert Côté, président de l'assemblée de fabrique, a souhaité la bienvenue à tous, au nom de l'abbé Luc Paquet et du père mariste Roger Landry. Il a profité de l'occasion pour remercier monsieur Michel Deveau, actuellement en fin de mandat, pour son importante contribution comme président et marguillier au sein de la fabrique. Il a également exprimé sa reconnaissance aux bénévoles pour leur implication dans chacune des communautés.

Monsieur Martin Deschênes, directeur de la paroisse, a rappelé les nombreux services rendus par ces personnes dévouées. Celles-ci s'investissent dans différents secteurs : marguilliers, lecteurs, accueil à l'église en été, membres de chorales, entretien des cimetières, équipes d'animation locale, équipes de liturgie, préparation de la crèche de Noël, installation des abris d'hiver, etc. Il n'a pas manqué de souligner le bénévolat exercé par monsieur Bernard Gagné, de Sainte-Pétronille, qui a œuvré avec fidélité pendant de nombreuses années dans sa communauté, soit comme marguillier ou comme membre de l'équipe de liturgie.

Rappelant que ce sont les communautés qui maintiennent la vitalité de l'église, il a invité les gens du milieu qui auraient le goût de s'impliquer dans un domaine ou l'autre à se joindre aux bénévoles. Il a fait mention particulièrement de certains besoins. Par exemple, lorsqu'il y a des célébrations de funérailles, de mariage ou de baptême, il faut pouvoir compter sur une personne dans chacune des communautés pour ouvrir et fermer les portes de l'église.

Monsieur Michel Deveau, marguillier, a appuyé les propos de monsieur Deschênes en affirmant : « Le bénévolat, c'est le ciment de notre société. » Ce fut un profond appel à s'impliquer pour le maintien de nos communautés et la sauvegarde de notre patrimoine. Ce fut aussi une occasion de dire un merci sincère aux bénévoles, ainsi qu'à Jean-Marc Ferland et son équipe pour la préparation de la salle et le service du repas.

Le besoin de bénévoles est si crucial que l'on prévoit organiser une rencontre afin de trouver des solutions pour maintenir la vitalité de nos milieux. L'église étant le cœur de nos villages, tous les résidents désirent sûrement que ce cœur ne s'arrête pas de battre.

Nicole R. Bédard
Équipe d'animation locale

FADOQ

Club de l'île d'Orléans

Venez participer à nos mardis jeux de société, de 13 h à 16 h dans notre local du Logisport à Saint-Pierre. Il est temps d'acheter vos billets pour notre traditionnel souper de Noël vendredi le 4 décembre, 18 h, dans le sous-sol de l'église de Saint-Pierre, 35 $. Danse avec les musiciens de Denis Gravel. Nombreux prix de présence grâce à la générosité des commerces de l'île.

Claudette Lavoie, présidente 581 491-1667, cllavoie@videotron.ca

Louisette Hébert, vice-présidente, 418 828-9275, louisettevh@hotmail.com

FONDATION FRANÇOIS-LAMY

Bilan d'automne et de fin de saison

La Fondation François-Lamy trace un bilan positif de sa saison estivale et de ses activités automnales. Entre l'engouement du public pour le patrimoine orléanais, le succès retentissant de ses évènements d'Halloween et un début de travail prometteur pour le renouvellement des expositions de la Maison de nos Aïeux, la Fondation est fière du chemin parcouru.

FIN DE SAISON POUR LA MAISON DROUIN ET LA MAISON DE NOS AÏEUX

Pour sa 296e année d'existence, la Maison Drouin ferme ses portes pour l'hiver après une saison remarquable. De la mi-juin à la mi-octobre, l'équipe de guides-interprètes a accueilli plus de 3 000 visiteurs. Durant cette période, huit activités de médiation culturelle ont animé le site, incluant des démonstrations de métiers traditionnels, une journée de contes ainsi qu'une animation historique avec les Filles du Roy.

La Maison de nos Aïeux n'est pas en reste et invite la population à célébrer la Semaine de la généalogie du 21 au 28 novembre, période durant laquelle l'accès aux installations sera gratuit avant sa fermeture hivernale.

En clôture de cette semaine thématique, le 28 novembre à 11 h, une projection du film *Le pont de l'île d'Orléans* de Claude Verret et Yves Simoneau sera présentée, précédée d'une conférence axée sur l'importance patrimoniale de cette infrastructure emblématique.

Raphaël Boivin-Fournier
Directeur général

Saint-Laurent
DAVID-GOSSELIN

HEURE DU CONTE : DEUX RENDEZ-VOUS AVANT NOËL

Les prochaines heures du conte auront lieu le 22 novembre et le 20 décembre de 10 h à 11 h à la salle communautaire de Saint-Laurent. Deux contes et un magnifique bricolage sont proposés aux enfants de 4 à 7 ans de l'île d'Orléans. Inscription à nicole-farandole@hotmail.com.

CONCOURS DE DESSIN DE NOËL

Les enfants sont invités à faire valoir leur talent en soumettant leur dessin de Noël du 1er novembre au 20 décembre. Les dessins seront exposés à la bibliothèque et un tirage aura lieu à l'heure du conte du 20 décembre pour désigner deux gagnants.

VENTE DE LIVRES

N'oubliez pas notre vente de livres usagés les 28 et 29 novembre en même temps que le Marché de Noël. Une grande variété de livres est offerte. Soyez les premiers à venir faire vos choix. Argent comptant seulement. Le Père Noël viendra raconter une histoire aux enfants le samedi à 11 h 30.

EXPOSITION D'ŒUVRES

Votre bibliothèque est toujours à la recherche d'artistes ou d'artisans pour exposer leurs œuvres. Actuellement, nous sommes fiers d'accueillir l'artiste peintre Jacques Cloutier dont les toiles représentent des paysages bucoliques de l'île d'Orléans. M. Cloutier sera présent à la bibliothèque pendant la vente de livres. L'achat de toiles se fait directement auprès de l'artiste.

GAGNANTS DU CONCOURS *CONNAISSEZ-VOUS VOTRE BIBLIOTHÈQUE ?*

Mme Martine Bergeron (adulte) et Mlle Blanche Lachance (enfant) sont les heureuses gagnantes du concours. Elles ont reçu respectivement un certificat-cadeau de la Municipalité et une carte-cadeau de Renaud-Bray.

FERMETURE POUR LES VACANCES DE NOËL

La bibliothèque sera fermée à partir du 24 décembre et rouvrira ses portes le 5 janvier 2027.

DONS DE LIVRES ET DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Nous acceptons les livres pour adulte et enfant ainsi que les jeux de société complets et en bonne condition. C'est un geste responsable de donner au suivant. Un grand merci aux donateurs.

LIVRES ET JEUX ENDOMMAGÉS

Il est important de prendre soin des livres et des jeux que vous empruntez à la bibliothèque. Comme nous sommes soucieux de vous offrir le meilleur service, un remboursement sera exigé pour les livres endommagés ou les jeux incomplets. Merci de votre attention.

NOUVEAUTÉS – COLLECTION LOCALE

Romans adultes : *Nishim,* de Michel Jean, *Fête foraine – Le temps d'un été T.1,* de France Lorrain, *Les marchands de l'ombre T.1,* de Marylène Pilon, *Nous qui avons connu Solange,* de Marie Vareille, *Tromathys* de David Gaudreault, *Les bibliothécaires de Lisbonne,* de Suzanne Nelson, *Les princes charmants,* de Éric Dupont. Livres jeunesse : *Les minis carnets de Dylane – Mission tartelette,* de Marilou Addison, *La clique du camp – Le coffre maudit,* d'Alain M. Bergeron, *Une visite guidée du système solaire,* de Pierre Chastenay, *Les légendaires origines – 1 Danaël,* de Patrick Sobral. La liste complète est disponible à la bibliothèque et sur le site du réseau.

Nicole Champigny

Horaire
- Mardi de 19 h à 20 h 30
- Mercredi de 14 h à 18 h
- Samedi de 10 h à 12 h

Coordonnées
- 6822, chemin Royal
- 418 828-2529
- biblio@saintlaurentio.com
- facebook.com/bibliodavidgosselin
- reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/saint-laurent



Sainte-Famille et Saint-François
MARIE-BARBIER

VISITE GRATUITE AU MUSÉE

Bénéficiez d'une visite gratuite au musée en empruntant la carte MUSÉO, qui donne accès, pour 14 jours, à 13 musées de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Demandez au comptoir de prêts cette carte qui permet de planifier à moindre coût une belle sortie en famille. Valide du 1er octobre au 31 mai. Profitez-en !

CONTE DE NOËL EN PLEIN AIR

Le samedi 12 décembre vers 10 h, ce sera le rendez-vous annuel sur la patinoire de Sainte-Famille pour retrouver *Nathalours* qui offrira au public un conte de Noël. Habillez-vous chaudement et venez profiter du grand air tout en faisant voguer votre imaginaire au gré des histoires de *Nathalours* ! Comme le veut la tradition, du chocolat chaud aux parfums des Fêtes sera offert aux petites frimousses et à leurs parents qui viendront braver le froid. Aucune réservation requise. De 3 à 99 ans.

CONCOURS DES NOUVEAUX ABONNÉS

Jusqu'au mercredi 9 décembre, abonnez-vous à la bibliothèque Marie-Barbier et courez la chance de gagner un des deux prix offerts dans les catégories jeune abonné et abonné adulte. Le tirage aura lieu le dimanche 13 décembre à 10 h à la bibliothèque. À cette occasion, du café et du chocolat chaud seront offerts aux visiteurs. Les gagnants seront contactés par téléphone. Bienvenue à tous !

QUELQUES NOUVEAUTÉS

- *Nishim*, de Michel Jean
- *La pleureuse*, de Camilla Lackberg
- *L'inconnue du quai de Javel*, de Philippe Jaenada
- *À double tranchant*, de Patricia Cornwell
- *Le fondateur*, de Giuliano Da Empoli
- *Celle qui sait*, de Riley Sager

CLUB DE LECTURE

La prochaine rencontre du Club de lecture se tiendra le jeudi 4 février 2027. Le livre en vedette est *Angéline de Montbrun*, de Laure Conan, premier roman psychologique publié au Canada français en 1881-1882. Procurez-vous ce livre par le prêt entre bibliothèques.

Annie Labranche

Horaire régulier
- Mercredi de 19 h à 21 h
- Dimanche de 9 h 30 à 11 h 30

Coordonnées
- 2482, chemin Royal (local 1, dans l'école Sainte-Famille)
- 418 666-4666, poste 8083
- bibliostefamillestfrancois@gmail.com

Sainte-Pétronille
LA RESSOURCE

NOUVEAUTÉS DE NOVEMBRE

Pour les jeunes de 2 à 6 ans
- *J'ai faim*, d'Elise-W. Gravel
- *Le loup qui apprivoisait ses émotions,* d'O. Lallemand et É. Thuillier, (Coll. « Mes petits albums »)
- *Glouton – Le Croqueur de dinos*, d'Emma Yarlett
- *Pauline, la lapine sans queue,* de Cara Carmina
- *Océan*, de R. Weerasekera et L. Tordoff, (Coll. « Bébé découvre »)
- *La merveilleuse machine à se faire des amis*, de N. Bland
- *Un câlin de pingouins*, de R. Montgomery et S. Warburton

Pour les 6 ans et plus
- *L'École des monstres : Gaspard adore gagner*, de S. Rippin et C. Kennett, (Coll. « premières lectures » n° 3)
- *L'École des monstres : Sam le poilu aime la confiture*, de S. Rippin et C. Kennett, (Coll. « premières lectures » n° 2)
- *La mouffette qui pète et le croco nono*, de Shallow et Vannara, (Coll. « Je lis seul. e »)
- *Savais-tu ? Spécial Supervilain,* d'A.-M. Bergeron, M. Quintin et Sampar

Pour adultes
- *À la grâce des fous*, de Roxanne Bouchard
- *La pleureuse*, de Camilla Läckberg
- *Le fondateur,* de Giuliano Da Empoli
- *Nishim*, de Michel Jean
- *Les évadés,* de Marc Levy
- *La mort en trop*, de Boxho Michaud
- *Papa, l'homme qui aimait les zébus*, de Boucar Diouf
- *Je suis Romane Monnier*, de Delphine De Vigan
- *Tokyorama,* de Jean-Christophe Grangé
- *Le pari d'un éternel optimiste,* d'Alain Crevier

MERCI

Merci à mesdames Lysanne Perreault, Berthe Giroux et Anne Leahy et à messieurs Yvon Beaulieu et Benoit Chabot pour des dons de livres et de casse-têtes.

SAINTE-CATHERINE

La bibliothèque La Ressource rappelle la vieille tradition de la Sainte-Catherine et offre, en conclusion du mois de novembre, des tires à déguster pour saluer l'hiver.

CASSE-TÊTE COLLECTIF

Un casse-tête (puzzle) est ouvert en œuvre collective à tous nos visiteurs. Entre deux rayonnages de belles découvertes littéraires, on peut prendre cinq minutes (ou plus) de détente et placer quelques morceaux du paysage proposé.

LE CLUB DE LECTURE DE L'ÎLE D'ORLÉANS : MARDI 24 NOVEMBRE 19 H

Venez nous partager votre lecture récente ! Qu'est-ce que vous avez aimé, qu'est-ce qui vous a dérangé, qu'est-ce qui vous a questionné ? Tous les lecteurs sont les bienvenus, chacun lit le livre de son choix ! Venez nous transmettre le goût de cette lecture ! Pour plus d'informations : clublectureio@hotmail.com

Le comité de la bibliothèque La Ressource

Horaire
- Dimanche de 9 h à 12 h
- Mardi, de 18 h à 20 h 30
- Mercredi, de 13 h à 16 h

Coordonnées
- 418 828-2270, poste 2
- bibliotheque@stepetronille.com

Saint-Pierre
OSCAR-FERLAND

QUELQUES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE OSCAR-FERLAND

La bibliothèque Oscar-Ferland offre une collection de livres, revues et films constamment mise à jour, en plus de vous offrir l'accès à divers services numériques et au prêt entre bibliothèques. Il n'y a donc aucune raison pour que vous n'ayez pas accès au livre que vous recherchez !

MUSÉO, C'EST REPARTI !

La carte MUSÉO offre la chance aux usagers de partir à la découverte de musées et de leurs fascinantes expositions. Pour profiter du service, on doit simplement se rendre à la bibliothèque municipale et emprunter un laissez-passer du musée choisi. Ce service est en vigueur jusqu'au 31 mai prochain et le laissez-passer est valide pour 2 adultes et les enfants de 17 ans et moins d'une même famille. Emprunter un musée, c'est aussi simple que d'emprunter un livre !

DES CASSE-TÊTES ET JEUX DE SOCIÉTÉ À EMPRUNTER

Envie d'une soirée de jeux en famille ou entre amis ? La bibliothèque vous propose maintenant de nouveaux jeux de société disponibles pour le prêt. Venez découvrir la sélection, empruntez vos coups de cœur et profitez-en confortablement à la maison. Des jeux tels que « Hitster Bingo », « Les Aventuriers du rail », « Cascadia » ou encore « L'Encyclopédie des monstres ». De plus, la bibliothèque a fait plusieurs achats de beaux casse-têtes qu'il est possible d'emprunter : venez voir notre nouvelle collection ! Une belle façon de partager des moments amusants, de faire de nouvelles découvertes et de varier les activités !

UNE ACTIVITÉ FAMILIALE LE 21 NOVEMBRE

Le samedi 21 novembre, de 9 h à 11 h, la bibliothèque sera ouverte aux familles. Pendant que les adultes échangent autour d'un breuvage chaud, les enfants pourront profiter de différentes stations de jeux, de petits parcours moteurs pour les tout-petits et d'activités adaptées à leur rythme. Atelier création doodle pour les enfants : pas besoin de savoir dessiner, seulement d'avoir envie d'essayer ! Une activité accessible aux petits comme aux grands, où le plaisir de créer compte davantage que le résultat. Activité gratuite, ouverte à toute la famille !

DES NOUVEAUTÉS RÉGULIÈREMENT !

La bibliothèque Oscar-Ferland procède régulièrement à l'achat de nouveaux livres et films afin de diversifier sa collection et pouvoir ainsi offrir davantage de contenus aux citoyens. Venez voir notre étagère dédiée aux nouveautés mensuelles.

Littérature québécoise
- *Dans l'ombre du Mont Royal* t.2, de Sylvain-Claude Filion

Littérature fantastique
- *Un palais d'épines et de roses,* de Sarah J. Maas
- *À la croisée des mondes* t.2 et 3, de Philip Pullman

Polar
- *En mémoire des filles,* de Sylvain Turner
- *Le murmure des Hakapiks,* de Roxanne Bouchard

DVD
- Obsession
- Mother Mary
- Pression
- Agatha Christie, *Le meurtre est facile*

Véronique Gravel

Horaire
- Mardi de 18 h 30 à 20 h 30
- Jeudi de 18 h 30 à 20 h 30
- Dimanche de 10 h à 12 h

Coordonnées
- 418 828-2855
- biblio@stpierreio.ca
- st-pierre.iledorleans.com

Saint-Jean et Saint-François
VENTS ET MARÉES

BESOIN DE BÉNÉVOLES

Le comité de la bibliothèque est toujours à la recherche de bénévoles. Nous serons donc heureux d'accueillir de nouvelles personnes souhaitant s'impliquer. Nous demeurons également ouverts à toute idée ou à tout projet pouvant contribuer au développement et à l'amélioration de la bibliothèque.

DES CASSE-TÊTES POUR TOUS

La bibliothèque offre des casse-têtes pour tous les âges et niveaux, parfaits pour se divertir seul, en famille ou entre amis.

GRANDE VENTE DE LIVRES USAGÉS : TOUT À 1 $! ARRIVAGE EN CONTINU

Les bénévoles font de la place pour les nouveautés. Profitez-en pour découvrir des livres usagés à 1 $ à la bibliothèque, durant les heures d'ouverture.

ROMAN

Que le brouillard se lève T.1, de Suzanne Aubry. Simone Grenier voit le jour en 1917 et pose très tôt un regard lucide et critique sur sa famille dysfonctionnelle, dont elle rêve de s'échapper. Aux prises avec une mère dépressive et parfois violente, Simone peut toutefois compter sur l'affection de son père, Polydore, un conducteur de tramway débonnaire, et de sa tante Mélie, une femme originale et en avance sur son époque, qui lui ouvrira les portes de la modernité.

DOCUMENTAIRE

Avant que j'oublie, de Réjean Tremblay. Il a couvert le Canadien, les Expos, la boxe, les Nordiques, les Jeux olympiques et la Formule 1. Il a écrit sur la politique et les faits divers, a fait le facteur jusqu'en Afrique pour Jean Charest, a participé au retour des felquistes exilés à Paris après la crise d'Octobre et a obtenu la dernière entrevue de Guy Lafleur avant sa mort. Dans ce livre captivant, qui se lit comme un roman, le journaliste et scénariste raconte les histoires dans les histoires. Celles qui se déroulent dans l'envers du décor : derrière les articles qui font la une des journaux et dans les coulisses des nombreuses téléséries à succès dont il est l'auteur. Des révélations et des anecdotes étonnantes, qui font rire, réfléchir et battre les cœurs. Dans un langage franc, comique et parfois cru, le petit gars de Falardeau prouve une fois de plus ses qualités de conteur. À travers ses récits, c'est notre histoire et nos racines qui se racontent, le Québec qui se souvient.

JEUNESSE

Radio-Rosalie, de Maude Nepveu-Villeneuve. Il est 6 h 09 et vous écoutez Radio-Rosalie avec votre animatrice, Rosalie ! Aujourd'hui à l'antenne : des nouvelles-chocs, des entrevues passionnantes, vos chansons préférées et plus encore ! Parce que sur les ondes de Radio-Rosalie, l'information ne dort jamais... sauf quand c'est l'heure d'aller se coucher ! Un livre délirant pour les enfants qui réenchantent bruyamment le monde.

Patrick Plante, pour le comité de la bibliothèque.

Horaire
- Mercredi de 19 h à 20 h
- Jeudi de 13 h à 15 h
- Samedi de 10 h à 12 h

Coordonnées
- 10, chemin des Côtes, Saint-Jean
- 418 829-3336
- info.ventsetmarees@gmail.com
- ventsetmarees.bibli.fr



île d'Orléans

Vivre à l'île d'Orléans
LA MRC EN BREF

mrc.iledorleans.com
418 829-1011

Promotion touristique 2027

Sarah
THIBAUDEAU-CORMIER
Conseillère touristique

La MRC de L'Île-d'Orléans souhaite continuer le partenariat étroit avec toutes les entreprises touristiques du territoire. Pour ce faire, elle propose l'accès à différentes offres de visibilité. En collaborant tous ensemble, nous bénéficions d'une visibilité accrue auprès des touristes et d'une meilleure coordination des efforts de promotion de l'île d'Orléans.

Le début de la période de réservations pour les opportunités de visibilité publicitaire 2027 aura lieu le 15 décembre 2026 à 9 h.

Les documents présentant les différentes opportunités publicitaires pour le site internet, le guide ainsi que la carte touristique seront disponibles dans la section «Vente de visibilité» sur tourisme.iledorleans.com/vente-de-visibilite, à partir du 1er décembre 2026.

Pour information, contactez Sarah Thibaudeau-Cormier au 418 828-9411 ou par courriel à l'adresse sthibaudeaucormier@mrcio.qc.ca

Votre projet d'entreprise mérite d'être bien accompagné. Parlons-en !

Roxanne
HOUDE
Conseillère aux entreprises

Membre du Réseau accès PME, la MRC de L'Île-d'Orléans soutient les entrepreneurs d'ici dans la réalisation de leurs projets d'affaires. Pour une entreprise en démarrage, en transfert, en consolidation ou en expansion, l'équipe du service de développement économique offre un accompagnement personnalisé pour aider à atteindre vos objectifs.

Les services comprennent le soutien à la planification et à la structuration de projets, l'accompagnement stratégique ainsi que l'accès à différentes sources de financement. Les entrepreneurs peuvent notamment bénéficier des programmes suivants auprès de la MRC :

- Fonds Jeunes promoteurs (FJP)
- Fonds local de solidarité (FLS)
- Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) – volet Île d'Orléans

Pour en savoir davantage sur nos services et les programmes offerts, consultez également notre site Web mrcio.com/programmes-daide-financiere/

Prêt à passer à l'action ? Contactez l'une de nos conseillères dès aujourd'hui pour discuter de votre projet : Roxanne Houde, rhoude@mrcio.qc.ca ou 418 829-1011, poste 235 ou Julie Goudreault, jgoudreault @mrcio.qc.ca ou 418 829-1011, poste 232.

Collectes du 25 décembre et du 1er janvier déplacées

Audrey
GUILLEMETTE-LACASSE
Coordonnatrice de la gestion des matières résiduelles

Dû à la fermeture du centre de tri à Noël et au Jour de l'An, les collectes de matières recyclables suivantes sont déplacées. Merci de corriger l'information figurant dans votre calendrier des collectes 2026.

- 25 décembre : déplacée au lundi 28 décembre
- 1er janvier : déplacé au jeudi 31 décembre

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez le 418 829-101, poste 243 ou gmr@mrcio.qc.ca.



Pour des Fêtes plus vertes

Audrey
GUILLEMETTE-LACASSE
Coordonnatrice de la gestion des matières résiduelles

Entre les marchés de Noël et les soupers en famille, la période des Fêtes est celle où on consomme et jette le plus. Plusieurs gestes peuvent toutefois être posés pour renverser la tendance. Voici quelques exemples pour vous inspirer.

OFFRIR LOCAL ET DURABLE

Pourquoi offrir des objets ? Un panier de produits de l'île d'Orléans fera tout aussi plaisir, en plus de soutenir l'économie locale et de réduire le transport. Vous pouvez aussi opter pour des cadeaux d'expériences : sortie à la cabane, dégustation, activité de plein air, etc. Ils ne finissent jamais à la poubelle ! Si vous souhaitez offrir un objet, l'achat de seconde main est une bonne alternative. Vous trouverez plusieurs idées de cadeaux dans les boutiques d'organismes de réemploi tels que le Comptoir de partage (Saint-Pierre), Réno-Jouets (Cap-Rouge) et Renaissance (Québec), pour ne nommer que ceux-là. Vous pouvez également faire don de jouets et d'objets à ces organismes.

EMBALLER, SANS JETER

L'emballage le moins polluant est celui qu'on ne produit pas. Plusieurs choses de la maison peuvent être utilisées pour emballer les cadeaux : tissu noué en *furoshiki*, papier de colis, magazine, sac-cadeau réutilisable, boîte, etc. Évitez les rubans, les choux et les papiers métallisés ou recouverts de paillettes, car ils ne sont pas recyclables.

MANGER, SANS GASPILLER

La réduction du gaspillage alimentaire commence dès la planification. Pour réduire le risque, il vaut mieux éviter la surabondance de nourriture. Prévoyez également des pots de yogourt vides ou autres pour distribuer les restants, et rangez-les rapidement au froid. Attention : Le sac mauve n'évite pas le gaspillage alimentaire. Les aliments comestibles devraient prioritairement être consommés. Privilégiez le sac mauve pour les aliments non comestibles, comme les pelures ou les aliments périmés.

À TABLE, SANS JETABLE

La vaisselle réutilisable demeure l'option la plus écologique pour vos repas en famille. Sinon, privilégiez les assiettes en carton et les ustensiles en bois plutôt que la vaisselle en plastique ou en styromousse. Les assiettes en carton peu souillées pourront être recyclées.

UN SAPIN PLUS VERT

Les sapins artificiels sont plus polluants que les sapins naturels, notamment car ils sont faits en plastique non recyclable. Pour atteindre un impact équivalent, il faut les réutiliser 20 ans. L'option la plus écologique est toutefois de confectionner soi-même un sapin ou une représentation de sapin avec des objets qu'on possède déjà. Vous trouverez plusieurs idées en recherchant «sapin zéro déchet» ou «sapin DIY» sur internet.

DES DÉCOS ÉCOLOS

Réutiliser ses décorations durant plusieurs années, c'est économique et écologique ! On peut aussi trouver une foule de décorations de seconde main dans les boutiques d'organismes et sur les plateformes en ligne (Facebook Marketplace, LesPac, Kijiji). Les décorations électriques brisées doivent être apportées à l'écocentre pour être recyclées.

POUR PLUS D'IDÉES ET D'INFORMATIONS

Visitez www.recupio.ca, sections «Réduction des déchets» et «Dons et réemploi», ou la page Facebook «Récup Île d'Orléans».

Joyeuses Fêtes !

Une nouvelle stratégie régionale pour soutenir le développement agricole jusqu'en 2034

Julie GOUDREAULT

Conseillère aux entreprises

La région de la Capitale-Nationale et la Ville de Lévis se sont dotées d'une nouvelle Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires pour la période 2026-2034. L'objectif est de répondre aux enjeux du secteur et de soutenir le développement des entreprises.

UNE DÉMARCHE RÉGIONALE

Élaborée à la suite d'une démarche ayant mobilisé une soixantaine d'organisations, la stratégie s'appuie sur un portrait-diagnostic du territoire qui a permis de faire ressortir les principaux enjeux du secteur et sur les échanges entre les partenaires.

Coordonnée par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), la démarche a ainsi réuni plusieurs partenaires régionaux et gouvernementaux autour d'un objectif commun : favoriser la vitalité et la pérennité des activités agricoles et agroalimentaires.

L'île d'Orléans a d'ailleurs accueilli l'une des activités de concertation l'an dernier. Une cinquantaine de personnes y ont participé, dont des représentants de la MRC et de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de l'île d'Orléans.

CINQ ORIENTATIONS PRIORITAIRES

De la rentabilité des entreprises à la relève agricole, en passant par la mise en marché des produits régionaux, cinq grandes orientations structurent la nouvelle stratégie :

- Soutenir la rentabilité et la viabilité économique des entreprises bioalimentaires et stimuler l'innovation
- Assurer le renouvellement des générations de producteurs et d'agrotransformateurs
- Veiller au bien-être des producteurs et des agrotransformateurs, et valoriser leur rôle
- Valoriser les aliments et les produits régionaux
- Renforcer la gouvernance et la concertation territoriale

Ces orientations touchent à plusieurs réalités présentes sur l'île d'Orléans. La relève agricole, l'accès aux terres, la remise en culture des terres en friche, la santé psychologique, l'adaptation aux changements climatiques, la mise en marché des produits locaux et l'agrotourisme sont des sujets qui rejoignent les préoccupations abordées dans le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC.

DE LA STRATÉGIE AUX PROJETS CONCRETS

Les partenaires travaillent actuellement à l'élaboration de la nouvelle Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2027-2029. Cette entente permettra de financer certaines actions de la stratégie.

Mais qu'est-ce qu'une entente sectorielle ? Il s'agit d'un partenariat entre différents acteurs régionaux et gouvernementaux qui mettent en commun leurs ressources afin de soutenir financièrement des projets répondant aux priorités de développement du secteur.

Pour consulter la stratégie, elle est disponible sur le site de la CMQ : cmquebec.qc.ca/activites-agricoles-agroalimentaires/

Un appui financier à La Pomme d'Orléans

Julie GOUDREAULT

Conseillère aux entreprises

La MRC de L'Île-d'Orléans est fière d'annoncer l'octroi d'une aide financière non remboursable de 14 750 $ à La Pomme d'Orléans inc. dans le cadre du Fonds régional de la Capitale-Nationale (FRCN), pour soutenir le lancement officiel de la pomme Orléans.

Après plusieurs années consacrées au développement de cette nouvelle variété de pomme et à la planification de sa mise en marché, La Pomme d'Orléans inc. a franchi une étape importante avec son lancement officiel, qui s'est tenu le 9 octobre 2026. L'événement a réuni une centaine d'invités, dont des représentants de l'industrie, des détaillants, des producteurs, des partenaires et des médias. Cette initiative vise à accroître la notoriété de la pomme Orléans auprès des consommateurs, à la faire connaître comme une variété distinctive et à favoriser son intégration dans les réseaux de distribution, tout en contribuant au développement de nouveaux marchés et à la croissance des ventes au bénéfice de l'entreprise et des producteurs.



François Turcotte présente la pomme Orléans. © Marc Cochrane

« Le lancement de la pomme Orléans illustre le potentiel d'innovation et le savoir-faire de nos entreprises locales. En soutenant ce projet, nous contribuons au développement de notre économie, à la mise en valeur de nos producteurs et au rayonnement de l'île d'Orléans. C'est une fierté de voir une initiative d'ici se déployer à la grandeur de la province. » – Jean Lapointe, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans

FONDS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE (FRCN)

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour l'année financière 2026-2027, le ministre des Transports et de la Mobilité durable, ministre des Affaires municipales et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Nicolas Girard, délègue à la Municipalité régionale de comté de L'Île-d'Orléans la gestion d'une somme de 281 792 $ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire.

SAINTE-PÉTRONILLE

Félix NUNEZ

Directeur général/greffier-trésorier par intérim

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2026

Le conseil municipal de Sainte-Pétronille s'est réuni le 2 novembre 2026 sous la présidence du maire suppléant, M. Denis Savard. Plusieurs décisions concernant la planification des séances, les infrastructures et les finances municipales ont été prises.

ADMINISTRATION ET GREFFE

Le conseil a adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2026 ainsi que le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2027. Les rencontres se tiendront à la mairie, au 3, chemin de l'Église, à 19 h 30. Les dates prévues en 2027 sont les 11 janvier, 1er février, 1er mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 2 août, 13 septembre, 4 octobre, 1er novembre et 6 décembre.

GESTION CONTRACTUELLE ET INFRASTRUCTURES

Afin de trouver des solutions durables aux débordements du cours d'eau canalisé dans le secteur de la rue des Pins, le conseil a confié à la firme Tetra Tech inc. un mandat d'étude hydraulique, pour une enveloppe budgétaire de 25 000 $, taxes en sus. Cette étude permettra notamment d'analyser les écoulements, d'évaluer la capacité de la canalisation existante et d'examiner différentes mesures correctives, dont la possibilité d'aménager des bassins de rétention.

FINANCES MUNICIPALES

Le rapport des dépenses encourues a été déposé au conseil. Ce dernier a approuvé l'état des arrérages de taxes municipales et scolaires. La direction générale est autorisée à transmettre des avis aux propriétaires concernés ainsi qu'à la MRC de L'Île-d'Orléans, conformément au processus applicable aux taxes impayées.

VIE COMMUNAUTAIRE

La Municipalité remercie chaleureusement les bénévoles qui contribuent au dynamisme de Sainte-Pétronille. Elle recherche toujours des personnes prêtes à prêter main-forte lors de ses activités, de façon ponctuelle ou régulière. Pour offrir votre aide : info@stepetronille.com ou 418 828-2268.

COMMUNICATIONS

Pour demeurer informés des nouvelles municipales, des activités et des avis publics, les citoyens sont invités à consulter les plateformes de communication de la Municipalité, notamment sa page Facebook et son service de communication Telmatik.

Heures d'ouverture du bureau municipal

- Lundi au jeudi, 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Coordonnées

- 418 828-2270
- info@stepetronille.com
- stepetronille.com

SAINT-JEAN

Nancy
CLAVET
Directrice générale et greffière-trésorière

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2026

Administration générale

Le conseil municipal a adopté le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2027. Les séances se tiendront à 19 h, selon le calendrier qui sera publié par la Municipalité. Un avis public présentant les dates des séances sera publié sur le site Internet de la Municipalité.

Les élus ont également adopté le règlement 2026-423 sur les modalités de publication des avis publics. Les avis publics municipaux seront notamment diffusés sur le site Internet de la Municipalité ainsi que sur les babillards situés à l'hôtel de ville et au centre communautaire.

Dans le dossier du nouveau pavillon sportif, le conseil a autorisé la mise en place d'un financement temporaire pouvant atteindre 1,2 M$ auprès de Desjardins. Ce financement permettra à la Municipalité de disposer des liquidités nécessaires au paiement des travaux au fur et à mesure de leur réalisation, dans l'attente du financement permanent. Les travaux ont débuté le 16 novembre dernier.

Le conseil a également pris acte du départ à la retraite de M. François Delisle, après plus de 25 années au service de la Municipalité, et lui a exprimé sa reconnaissance pour son engagement envers la collectivité.

Afin de répondre aux besoins opérationnels de la Municipalité durant la période hivernale, le conseil a autorisé l'embauche de M. François Dion à titre d'employé saisonnier sur appel aux travaux publics, à compter du 13 novembre.

Urbanisme, aménagement et développement

Dans le cadre d'une demande de permis de lotissement concernant la propriété de Claude Gosselin, le conseil a adopté une résolution relativement à la création d'une nouvelle rue privée projetée.

Cette résolution permet de répondre à une exigence de la réglementation municipale applicable au lotissement. Elle ne constitue toutefois pas un engagement de la Municipalité à prendre en charge la construction, l'ouverture ou l'entretien de cette rue privée.

Le conseil a autorisé le dépôt d'une demande de financement auprès d'Hydro-Québec pour l'installation de deux bornes de recharge doubles pour véhicules électriques. Une borne serait aménagée dans le stationnement de l'hôtel de ville et l'autre dans le stationnement municipal du chemin du Quai.

Loisirs et culture

En prévision de la saison hivernale, la Municipalité procédera à la location de deux conteneurs bureaux, soit un pour la patinoire municipale et un pour l'anneau de glace situé au Manoir Mauvide-Genest. Deux toilettes chimiques munies d'équipements adaptés à l'hiver seront également installées afin de desservir les usagers.

Le conseil a par ailleurs accordé une contribution financière de 3 300 $ au Club de l'Amitié et des Aînés, de 1 000 $ à l'Association Bénévole de l'Île d'Orléans et de 500 $ au groupe Les Voizelles pour la tenue de leur concert de Noël du 12 décembre.

Une somme maximale de 1 200 $ a également été autorisée pour l'achat de cadeaux de Noël destinés aux enfants de Saint-Jean. La distribution aura lieu le 20 décembre à 14 h.

Activités à venir

Plusieurs activités sont prévues à Saint-Jean au cours des prochaines semaines. Des ateliers de fabrication de lanternes de Noël auront lieu les 22 et 25 novembre. Les citoyens intéressés à accueillir une grande lanterne peuvent également communiquer avec la Municipalité.

Le Marché de Noël se tiendra les 21 et 22 novembre, tandis que la chorale Les Voizelles sera en spectacle le 12 décembre. La distribution des cadeaux de Noël aura lieu le 20 décembre à compter de 14 h.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE BUDGET 2027

La Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans informe les citoyens qu'une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le 14 décembre 2026 à 19 h 30.

Cette séance sera consacrée à la présentation et à l'adoption du budget 2027 ainsi qu'à l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029. Les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur ces sujets.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL : 14 DÉCEMBRE 2026

8, chemin des Côtes

SAINT-FRANÇOIS

Marco
LANGLOIS
Directeur général/greffier-trésorier

AFFAIRES MUNICIPALES

Novembre 2026

Les séances de novembre et décembre sont les plus importantes dans le calendrier d'une municipalité. En effet, c'est lors de ces séances qu'un premier aperçu des résultats de l'année en cours est donné et que les conseils municipaux adoptent leur plan triennal d'immobilisation et leurs prévisions budgétaires pour l'année à venir.

À Saint-François, il est maintenant d'usage courant d'adopter le plan triennal d'immobilisation en novembre et le budget en décembre. Donc, le plan triennal d'immobilisation 2027-2028-2029 a été adopté par le conseil en novembre. Ce plan sert à planifier les projets d'amélioration de la Municipalité en les qualifiant, les quantifiant et en prévoyant leur répartition sur les trois années du plan. Compte tenu de sa nature, ce document est difficile à reproduire dans le présent texte, toutefois, voici un résumé des orientations principales.

Pour les années 2027-2028-2029, le plan triennal, que vous pouvez consulter sur le site Internet municipal ou encore directement à la mairie pendant les heures d'ouverture, prévoit des investissements de 1 543 500 $ pour les trois prochains exercices. De ce total, c'est 1 491 424 $ qui proviendront de diverses subventions. Le solde de 52 076 $ sera réparti en utilisant les contributions volontaires recueillies au Parc de la Tour-du-Nordet pour une somme de 14 237 $, le fonds de roulement municipal pour une somme de 34 711 $ remboursable sans intérêt et 3 128 $ qui proviendront du fonds général de la Municipalité.

En détail, le plan prévoit des investissements de :

- 1 500 $ pour l'administration municipale
- 275 000 $ dans le domaine des loisirs
- 707 000 $ pour la mairie/centre le Sillon/autres
- 335 000 $ en voirie
- 195 000 $ pour les parcs municipaux
- 30 000 $ en sécurité publique

Divers projets qui étaient présents au plan 2026-2027-2028 ont été reportés au nouveau plan.

Séance ordinaire de novembre

La séance ordinaire de novembre a été tenue avant la séance extraordinaire sur le plan triennal 2027-2028-2029. Parmi les éléments importants, en plus des résolutions administratives courantes, il y a eu la nomination d'Annick Plante, conseillère au siège n° 2, qui est maintenant la mairesse suppléante de la Municipalité. Les membres du conseil ont également tous déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires conformément à la loi.

Le conseil a également adopté une résolution de concordance dans le cadre du renouvellement du prêt numéro 1 pour la construction du réseau d'égout municipal pour la somme de 394 600 $. Il faut souligner qu'il s'agit du dernier renouvellement de ce prêt qui sera acquitté entièrement en novembre 2031 et qui est, rappelons-le, subventionné par le PIQM à hauteur de 94 %.

Finances municipales

Dans ce domaine, le directeur général et greffier-trésorier a déposé les états financiers comparatifs au 31 octobre 2026. Pour cet élément, les prévisions indiquent que les résultats de l'année 2026 devraient être assez similaires à ceux de 2025, qui a été une bonne année en ce qui a trait aux résultats financiers.

Finalement, comme il a été mentionné le mois dernier, le résumé des séances est maintenant plus concis. C'est pourquoi l'avis public vous informant de la tenue de la séance extraordinaire sur le budget 2027 n'est affiché que sur les babillards habituels et évidemment sur votre portail municipal, au msfio.ca. Nous vous lançons tout de même une invitation spéciale, puisque les séances de décembre sont parmi les plus importantes du calendrier annuel.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Séance extraordinaire sur le budget 2027 suivie de la séance ordinaire de décembre

Lundi 14 décembre 2026 dès 20 h

Heures d'ouverture de la Mairie

- Lundi au jeudi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Coordonnées

- 418 829-3100
- info@msfio.ca
- www.msfio.ca

SAINT-PIERRE

Nicolas
ST-GELAIS

Directeur général/greffier-trésorier

La dernière séance du conseil municipal a eu lieu le 2 novembre. Lors de cette rencontre, plusieurs points ont été traités, dont les suivants :

Engagement d'un pompier volontaire

À la suite de l'ouverture d'un poste au sein de la brigade des pompiers de Saint-Pierre et considérant les recommandations du comité de sélection, le conseil a procédé à l'embauche de Sébastien Bolduc, résidant à Saint-Pierre, au poste de pompier volontaire.

Nominations au comité consultatif d'urbanisme

Le conseil renouvelle le mandat de Mathieu Parent Latulippe à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme au siège n° 4 jusqu'au 31 décembre 2028, ainsi que le mandat d'Amélie Giguère à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme au siège n° 6 jusqu'au 31 décembre 2028.

Adoption du règlement 530-2026 « modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels 455-2018 afin de modifier les zones admissibles »

Il y a lieu d'adopter le projet de règlement 530-2026 afin de modifier les zones admissibles à certains usages conditionnels. La Municipalité a adopté un premier projet de règlement 530-2026 lors de la séance du 14 septembre 2026 et les membres du conseil municipal ont siégé pour tenir une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement lors de la séance du 5 octobre 2026.

Le deuxième projet de règlement 530-2026 a été adopté lors de la séance du 5 octobre 2026 et il y a eu dépôt du certificat du greffier relatif à la période de demande de participation à un référendum concernant ce règlement.

Ainsi, le conseil a procédé à l'adoption du règlement 530-2026 intitulé « Règlement modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro 455-2018 afin de modifier les zones admissibles ».

Demande d'aide financière pour la Fête nationale

La Municipalité a adopté sa politique d'aide municipale au cours de la période estivale et a accusé réception de la demande d'aide financière de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans en lien avec la planification de festivités pour souligner la Fête nationale.

Considérant que ces festivités, accessibles à tous les citoyens de l'île d'Orléans, engendrent des frais importants, le conseil octroie une aide financière de 500 $ à la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans pour la tenue de l'édition 2027 des festivités de la Fête nationale.

Concert de Noël Les Voizelles

Dans le cadre de la tenue du concert de Noël des Voizelles présenté le samedi 12 décembre 2026 à l'église de Saint-Jean, le conseil a résolu de procéder à l'achat de 2 billets pour ce concert pour un montant de 25 $ chacun.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL LE LUNDI 14 DÉCEMBRE

Surveillant(e) de patinoire

La Municipalité de Saint-Pierre est à la recherche d'une personne pour effectuer la surveillance de la patinoire durant la saison hivernale.
Différentes tâches sont liées au mandat de surveillance de la patinoire : procéder à l'ouverture et à la fermeture de la patinoire, déneiger et arroser la glace, veiller à la sécurité des patineurs, etc.
Tu aimes patiner et bouger ? Tu cherches un emploi temporaire et flexible ? Cet emploi est parfait pour toi ! Si ce défi t'intéresse, fais-nous parvenir ta candidature à rh@stpierreio.ca avant le vendredi 4 décembre. Les entrevues seront réalisées au cours de la semaine du 7 décembre.

SAINT-LAURENT

Sylvain
DELISLE

Directeur général / greffier-trésorier

FINANCES

Tel qu'exigé par la loi, les états financiers comparatifs et prévisionnels ont été déposés. Selon les prévisions présentées, la Municipalité devrait finir l'année avec un surplus de revenus sur ses dépenses, et ce, sans avoir recours à l'appropriation du surplus de 125 000 $ qui était prévue au budget. Il est possible de consulter les rapports détaillés sur notre site Internet.

Le 7 décembre à 20 h, le conseil municipal adoptera le plan triennal d'investissement ainsi que le budget 2027.

Le conseil a également adopté sa programmation dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028. En vertu de ce programme, la Municipalité doit faire des dépenses autonomes admissibles pour un montant de 48 000 $. En contrepartie de ces dépenses, la Municipalité pourra ensuite avoir accès à un financement de 995 000 $ réparti sur les années 2024 à 2028. Selon la planification ainsi adoptée, ces sommes serviront principalement à financer les travaux de réfection du terrain des loisirs.

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances publiques du conseil 2027 auront lieu à 20 h à l'édifice municipal du 6822, chemin Royal, aux dates suivantes : 11 janvier, 1er février, 1er mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 9 août, 13 septembre, 4 octobre, 1er novembre, 13 décembre. Notons que la séance régulière de décembre sera précédée d'une séance extraordinaire pour l'adoption du budget et du plan triennal d'immobilisation.

URBANISME

Un avis de motion a été donné et le règlement 638-2026 relatif aux dérogations mineures a été déposé. Bien que la Municipalité possède déjà un règlement régissant les dérogations mineures, cette nouvelle version vise notamment à harmoniser la réglementation municipale avec les récentes modifications législatives et à clarifier le processus de traitement des demandes.

CONTRATS

Trois contrats ont été octroyés lors de la séance de novembre.

- À Canon Canada au montant de 275 $/mois pendant 5 ans pour la location du photocopieur.
- À Garage Ben Coulombe pour un montant de 5 500 $ pour l'achat de pneus pour le camion 420 du service incendie.
- À Xylem pour un montant de 2 380 $/an pour trois ans pour les inspections préventives des postes de pompage sur le réseau d'assainissement des eaux usées.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL, 7 DÉCEMBRE À 20 H

Heures d'ouverture du bureau municipal

- Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Coordonnées

- 418 828-2322, poste 1
- info@saintlaurentio.com
- saintlaurentio.com



SAINTE-FAMILLE

Sylvie
BEAULIEU
Directrice générale/greffière-trésorière

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2026

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance précitée.

Dépôt des états comparatifs

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé les états comparatifs des revenus et des dépenses, conformément à l'article 176.4 du Code municipal.

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

Les membres du conseil municipal ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

Octroi de contrats pour l'installation d'un système de télémétrie

Afin d'améliorer la surveillance et le suivi des installations d'épuration, le conseil a accordé les contrats suivants :

- Véolia, pour la fourniture et l'installation du système de télémétrie, au montant de 8 938,90 $, taxes incluses;
- Smartrek, pour la gestion et la coordination du projet, au montant de 5 344,04 $, taxes incluses.

La dépense totale de 14 282,94 $, taxes incluses, sera affectée au budget courant de la Municipalité.

Contribution financière à l'organisme Les Voizelles

Une contribution de 100 $ a été accordée à l'organisme Les Voizelles pour la tenue d'un concert de Noël, prévu le 12 décembre 2026 à l'église Saint-Jean.

Plan de gestion des actifs municipaux en eau

Le conseil municipal s'est engagé à élaborer et à mettre en œuvre un plan de gestion des actifs municipaux en eau. Il a également approuvé le document intitulé « Démarche de gestion des actifs municipaux en eau » et autorisé la transmission au ministère des documents requis.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL LE LUNDI 14 DÉCEMBRE

Heures d'ouverture du bureau municipal

- Lundi au jeudi 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.
- Vendredi de 8 h à 12 h.

Coordonnées

- 418 829-3572
- info@munstefamille.org
- ste-famille.ildorleans.com

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Famille Île d'Orléans
Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu de la susdite municipalité, AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans adoptera les prévisions budgétaires pour l'année 2027, ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029, lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le **14 décembre 2026 à 19 h 30,** à la salle du conseil municipal.
Au cours de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029.
Donné à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, ce 3e jour du mois de novembre deux mille vingt-six.

Sylvie Beaulieu
Directrice générale/greffière-trésorière

Offres d'emploi

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

La Municipalité de Sainte-Famille est à la recherche d'une personne dynamique pour pourvoir le **poste de préposé(e) à l'entretien de la patinoire** pour la saison hivernale 2026-2027.
Relevant de la direction générale, la personne titulaire du poste veille à maintenir la patinoire dans un état sécuritaire et à offrir aux citoyens une glace de qualité tout au long de la saison.

Principales responsabilités

- Procéder au montage de la glace au début de la saison
- Effectuer l'entretien régulier de la patinoire, notamment le déblaiement, l'arrosage, le grattage et les réparations nécessaires
- Effectuer les arrosages chaque fois que les conditions météorologiques le permettent
- Assurer une glace de qualité optimale et sécuritaire pour les usagers
- Effectuer toute autre tâche connexe liée à l'entretien de la patinoire

Profil recherché

La Municipalité recherche une personne qui se distingue par

- Son sens des responsabilités
- Sa ponctualité et sa fiabilité
- Son autonomie et son discernement
- Sa capacité à travailler dans les conditions hivernales
- Son attitude positive et sa jovialité
- Son souci d'offrir un service de qualité aux citoyens

Conditions de travail

- Poste saisonnier
- Horaire flexible selon les conditions météorologiques et les besoins de la patinoire
- Disponibilité requise de jour, en soirée et les fins de semaine
- Salaire à discuter selon l'expérience et les compétences
- Possibilité de jumeler ce poste avec celui de surveillant de la patinoire et du local des loisirs

•••

SURVEILLANT PATINOIRE ET LOCAL DES LOISIRS

La Municipalité de Sainte-Famille est à la recherche d'une personne dynamique et fiable pour assurer la surveillance de la patinoire et du local des loisirs pendant la saison hivernale 2026-2027.
Si tu aimes le plein air, le travail auprès des jeunes et l'ambiance animée des activités hivernales, cet emploi pourrait être pour toi !

Tes principales responsabilités

Relevant de la direction générale, tu seras responsable de l'accueil et de la surveillance des usagers, ainsi que de l'ouverture et de la fermeture du local des loisirs.
Tes principales tâches seront de

- Surveiller les usagers afin d'assurer le respect des règles et le maintien d'un environnement sécuritaire
- Veiller au bon ordre sur la patinoire et dans le local des loisirs
- Accueillir et informer les citoyens
- Ouvrir et fermer le local selon l'horaire établi
- Sortir, ranger et entretenir l'équipement et le matériel nécessaires
- Assurer la propreté des lieux
- Signaler toute situation particulière ou tout bris à la direction
- Contribuer à créer une ambiance agréable, respectueuse et conviviale pour tous les usagers
- Effectuer toute autre tâche connexe liée au bon fonctionnement des installations

Profil recherché

Nous recherchons une personne :

- Responsable, ponctuelle et fiable
- Dynamique, autonome et débrouillarde
- Capable de faire preuve de jugement et de discernement
- À l'aise de travailler avec des enfants, des adolescents et des familles
- Soucieuse de la sécurité, de la propreté et du respect des lieux

Une formation en premiers soins ou en réanimation cardiorespiratoire (RCR) constitue un atout.

Conditions de travail

- Poste saisonnier à temps partiel
- Emploi prévu de décembre 2026 à mars 2027
- Horaire principalement en soirée et les fins de semaine
- Du lundi au vendredi, de 18 h à 21 h
- Les samedis, de 10 h à 16 h 30 et de 18 h à 21 h
- Les dimanches, de 10 h à 16 h 30
- Disponibilité requise pendant les congés scolaires, notamment durant la période des Fêtes, la semaine de relâche et les journées pédagogiques
- Salaire à discuter selon l'expérience et les compétences
- Possibilité d'administrer une petite cantine au local des loisirs et d'en conserver les profits
- Possibilité de jumeler cet emploi avec le poste de préposé(e) à l'entretien de la patinoire

COMMENT POSTULER

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 10 décembre 2026, à midi, par courriel, en personne ou par la poste à l'attention de Sylvie Beaulieu, directrice générale
2478, chemin Royal, Sainte-Famille sbeaulieu@munstefamille.org

OPINIONS

Et si Sainte-Pétronille devenait un laboratoire du tourisme humain ?

Chaque année, des milliers de visiteurs s'arrêtent chez nous, à Sainte-Pétronille. Ils contemplent le fleuve, admirent Québec à l'horizon, photographient vergers, vignobles, maisons patrimoniales et couchers de soleil. Ils viennent de Montréal, Toronto, New York, Paris, Berlin ou du Japon. Ils repartent avec des images qui voyagent bien au-delà de notre village.

Une simple photo prise à Sainte-Pétronille, avec le Château Frontenac ou les chutes Montmorency en arrière-plan, devient une véritable ambassade du Québec. Ces visiteurs découvrent notre village, mais aussi toute notre région : ils arrivent par Québec, y séjournent, fréquentent ses restaurants et ses attraits. Les retombées économiques et touristiques dépassent donc largement nos limites.

Pourtant, les impacts quotidiens sont vécus ici. En été, certains citoyens voient défiler des milliers de personnes devant leur maison et subissent davantage de circulation, de bruit, de pression sur le stationnement et parfois une perte d'intimité.

En réaction aux doléances, la Municipalité a notamment rendu la rue Horatio-Walker piétonne, supprimant une dizaine de stationnements, et a interdit l'accès à certaines rues lors des feux Loto-Québec. Comprenons les résidents : ils sont tombés sous le charme d'un petit village paisible. Ils n'ont pas choisi d'habiter un parc d'attractions.

Heureusement, nous sommes à un moment charnière. L'ouverture prochaine du nouveau pont de l'Île-d'Orléans modifiera les déplacements vers l'île. Le réaménagement du littoral du Saint-Laurent, notamment la phase 4, offre également une occasion unique de repenser nos espaces publics, nos accès au fleuve, nos déplacements et notre façon d'accueillir les visiteurs.

Ces projets doivent s'inscrire dans une vision commune. C'est maintenant qu'il faut planifier plutôt que réagir.

Il serait facile d'opposer résidents et touristes. Ce serait une erreur. Les visiteurs viennent parce que nous avons quelque chose de magnifique à partager. La vraie question est plutôt : sommes-nous prêts à construire un modèle où la qualité de vie des citoyens compte autant que l'expérience des visiteurs ?

Je crois que Sainte-Pétronille possède tous les ingrédients pour devenir un laboratoire québécois du tourisme humain : un endroit où le succès ne se mesure pas seulement au nombre de visiteurs, mais aussi à la tranquillité des résidents, à la sécurité, à la qualité des espaces publics et à la fierté d'habiter notre village.

Un tel projet dépasse les capacités d'une municipalité de notre taille. Il doit devenir un projet régional. J'invite donc la MRC de L'Île-d'Orléans, le ministère des Transports, Tourisme Québec, Destination Québec Cité, la Communauté métropolitaine de Québec, les chambres de commerce, les universités et les experts en mobilité à travailler avec les citoyens.

Imaginons un véritable laboratoire à ciel ouvert : stationnements mieux intégrés, navettes efficaces, parcours piétonniers et cyclables sécuritaires, circulation apaisée, signalisation intelligente, espaces publics accueillants et données permettant de mesurer les résultats.

Surtout, plaçons les citoyens au cœur des décisions. Les habitants ne sont pas un obstacle au tourisme. Ils en sont la première richesse. Un village qui perd sa qualité de vie finit par perdre son authenticité ; lorsque l'authenticité disparaît, l'expérience du visiteur s'appauvrit elle aussi.

Le véritable succès ne sera jamais de battre des records d'achalandage. Ce sera que, dans vingt ans, les visiteurs repartent toujours émerveillés… et que les citoyens soient toujours aussi heureux d'y vivre.

Voilà ce que j'appelle le tourisme humain.

Martin Harvey, membre du conseil municipal de Sainte-Pétronille

---

Cette opinion représente mon analyse personnelle et mes consultations et n'engage que moi.

« Nul homme n'est une île. »

- John Donne

Et si l'histoire de l'île traçait nos sentiers de demain ?

La MRC de L'Île-d'Orléans a tenu, en septembre, des séances de consultation sur divers sujets liés au Plan climat. En réponse à cette initiative louable, les signataires, qui résident aux deux extrémités de l'île, ont soumis une proposition constructive concernant le développement d'un réseau de sentiers pédestres sécuritaire, inspiré de l'histoire de l'île et permettant de mettre en valeur son territoire exceptionnel.

Cette proposition se veut l'un des éléments qui, combinés à d'autres initiatives, pourraient faire de l'île d'Orléans un levier économique, culturel et identitaire majeur pour le Québec, à certaines conditions : préserver son caractère naturel, agricole et patrimonial; maintenir un modèle de société agricole respectueux de l'environnement où la qualité de vie des résidents et l'expérience des visiteurs demeurent prioritaires; et investir dans une économie touristique, culturelle et agricole adaptée au milieu et porteuse d'avenir.

L'idée proposée consiste à aménager un réseau de sentiers pédestres distinct du réseau routier, tout en mettant en valeur une véritable signature de l'histoire de l'île : son cadastre ancestral, encore clairement perceptible dans le paysage et représenté notamment sur la carte de 1709 de Gédéon de Catalogne. Le concept d'un réseau aménagé en arête de poisson s'inspire de cette organisation historique du territoire et repose notamment sur la ligne de séparation des concessions du nord et du sud de l'île.

Le chemin Royal se prête difficilement à la marche sécuritaire à plusieurs endroits, notamment en raison de son étroitesse, de la proximité des résidences et de la circulation automobile.

Le cadastre historique complique l'aménagement d'un sentier continu sur tout le pourtour de l'île. Les nombreuses terres privées et concessions qui s'étendent d'une rive vers le centre du territoire constituent autant de contraintes dont il faut tenir compte.

Une approche novatrice consisterait à s'inspirer directement du cadastre patrimonial de l'île pour aménager un sentier pédestre dorsal au centre du territoire, là où les concessions du nord et du sud se rejoignent. Celui-ci pourrait constituer la colonne vertébrale d'un réseau permettant de découvrir l'île autrement, dans un environnement plus calme et sécuritaire, à l'écart de la circulation automobile.

Des sentiers transversaux pourraient, à différents endroits, relier cette dorsale aux villages, aux rives ainsi qu'aux sites naturels, agricoles, culturels et patrimoniaux existants ou à mettre en valeur.

Les cartes anciennes illustrent certains passages qui tenaient compte du cadastre et pourraient inspirer le modèle à privilégier. Le corridor des infrastructures d'Hydro-Québec pourrait également être étudié parmi les possibilités de tracés pour certains sentiers transversaux.

Bien entendu, un tel aménagement représente un investissement, particulièrement si l'on souhaite mettre en valeur certains milieux humides, préserver la continuité des habitats fauniques et assurer une cohabitation harmonieuse avec les exploitations agricoles.

Mais cet investissement pourrait également contribuer à donner à l'île d'Orléans une signature touristique et patrimoniale distinctive : un réseau de sentiers permettant de parcourir et de découvrir le territoire, son patrimoine, ses paysages et son agriculture sans dépendre exclusivement du réseau routier.

Ce projet offrirait ainsi une façon différente de découvrir l'île, respectueuse de son histoire, de son environnement et de son caractère agricole, tout en créant un nouvel attrait susceptible de bénéficier autant aux résidents qu'aux visiteurs.

Mais avant de tracer un sentier, il faut d'abord tracer la voie du respect : respect des propriétaires, dont l'autorisation est incontournable, respect des terres agricoles et des milieux humides et naturels qui font la richesse de l'île. Sans cette adhésion et protection, aucun projet ne devrait aller de l'avant.

Et si préserver le climat, c'était aussi marcher autrement sur notre île ?

Michel Gauthier
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Natalie Dufour
Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans



Carte de Catalogne de 1709 illustrant le cadastre des concessions. Domaine public

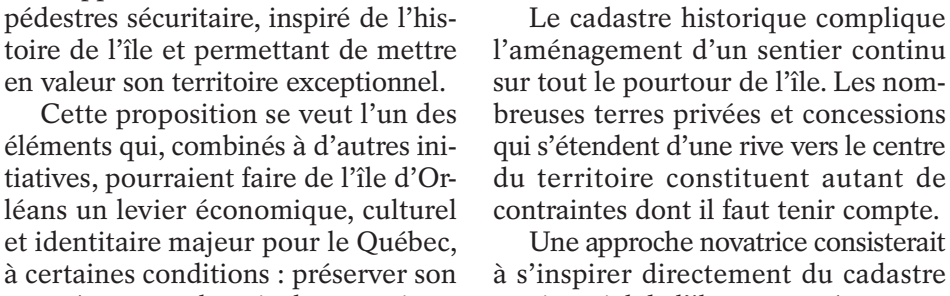


Illustration d'un concept d'aménagement des pistes inspiré de l'histoire. Image libre de droits

Un gros bravo à nos pompiers volontaires !

Le 11 octobre dernier, j'ai eu droit à une belle démonstration d'efficacité des équipes de pompiers volontaires de Saint-Jean et de Sainte-Famille qui, en environ 10 à 15 minutes, sont arrivés avec tout leur équipement au secours de la maison ancestrale, vieille de 264 ans, dont je suis le dépositaire à Saint-François.

C'est en réactivant le foyer principal en ce début de saison froide qu'un feu de cheminée, non ramonée récemment je dois l'admettre, s'est déclaré. En peu de temps, l'intense feu a projeté des morceaux incandescents sur la toiture de bardeaux de cèdre qui ont formé des points incandescents fumants en divers points de la toiture. Je ne saurais décrire la crainte ressentie devant le risque d'embrasement de la toiture alors que je tentais avec une échelle d'utiliser un extincteur chimique. Je peux cependant décrire le soulagement de voir arriver à ce moment-là la dizaine de véhicules des pompiers volontaires. En peu de temps, ces derniers ont arrosé toute la toiture, vérifié d'éventuels points chauds et inspecté les lieux de façon systématique.

Je tenais à leur exprimer ma reconnaissance pour leur efficacité et leur gentillesse dans un moment de stress et j'en profite pour rappeler l'importance du ramonage saisonnier des cheminées.

Michel Gauthier
Argentenay, Saint-François, IO

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES DE SERVICE

Menuisier, 20 ans d'expérience professionnelle, avec carte de compétence. Prêt à réaliser tous vos projets de construction et rénovation de tous genres. Doué en finition intérieure et extérieure. Installation de portes et fenêtres. Rénovation de garage, cabanon, salle de bains, cuisine, etc. Un service de qualité à un prix concurrentiel. Ce sera un plaisir de travailler pour vous et de concrétiser vos projets. Un seul appel saura vous convaincre ! Références fournies sur demande. Demandez Guy Lévesque au 581 999-7394.

Espace Thérapeutique Orléans. Fasciathérapie. Thérapie crânienne. Sophrologie (stress, santé, mieux-être). À Saint-Laurent. Sur rdv. Halim TAZI. www.espacetherapeutiqueorleans.ca halim_tazi@videotron.ca 418 922-7089

AUTOUR de l'île

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Téléphone : 418 828-0330 | Télécopieur : 418 828-0741 | info@autourdelile.com
517, route des Prêtres, bureau 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 4E0

Directrice générale **Laure-Marie Vayssairat**
Rédactrice en chef et directrice de l'information **Mélanie Morneau**
Journaliste principal **Marc Cochrane**
Conception graphique **Jean-René Breault**

Collaboratrices et collaborateurs : **Nicole R. Bédard, Marie Blouin, Raphaël Boivin-Fournier, Nicole Champigny, Jeanne d'Arc Delisle, Line Frenette, Julia Gagné-Bernard Gilles Gallichan, Pierre Giguère, Véronique Gravel, Annie Labranche, Pierre Lahoud, Claudette Lavoie, Colette Martin, Patrick Plante, Josée Pouliot et Réjeanne Rousseau.**

Impression :

DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités
Lundi 7 décembre
(Réservation d'espace et matériel publicitaire)

Textes et communiqués
Vendredi 11 décembre

Distribution du journal
Jeudi 24 décembre



TOITURES R.P. inc.

www.toituresrp.com

PROFITEZ DES TARIFS ACTUELS AVANTAGEUX





L'AVENIR ENTRE BONNES MAINS

Soutenir la persévérance, c'est investir au-delà de l'argent.

C'est reconnaître l'engagement et valoriser les efforts de près de 150 jeunes* en leur remettant une bourse.

desjardins.com/bourses

*Source : Données de la Caisse de la Chute-Montmorency–Île-d'Orléans et l'École secondaire de La Courvilloise, en date du 2026-08.

Desjardins
Caisse de la Chute-Montmorency–Île-d'Orléans